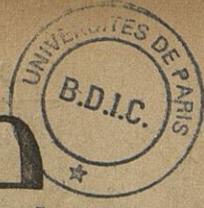


Le Pour et le Contre



PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger..... 15 fr.
Prix du numéro: 50 centimes.

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12
DIMANCHE 22 MARS 1914

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

PRIX DES INSERTIONS

Annonces anglaises..... 1 fr. 50
— Réclames 3 fr.

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e Arrond¹)

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

Sommaire

Commerce extérieur de la France. — La Réforme fiscale au Sénat; les votes de cette semaine. Revue du Marché. — Valeurs d'Assurances. — Chronique des Mines d'Or. — Chronique du Centre. — Chronique du Nord. — Chronique de Bruxelles. Assemblées et Dividendes : Comptoir National d'Escompte. — Société Générale. — Crédit Industriel et Commercial. — Gaisse Lécuyer. — Société Foncière Marocaine. — Tramways de Rouen. — Tramways d'Amiens. — Tramways du Var. — Mines de cuivre du Rio-Tinto. — Société Française de Constructions Mécaniques. — Usines Bouhey. — Imprimerie Chaix. — Société Cotonnière de Saint-Etienne-du-Rouvray. — Soie Artificielle de Tubize. Nouvelles et Informations. Les Emissions : Emprunt Industriel du Gouvernement de la République Chinoise 5 0/0 or 1914 de 150 millions de francs. Faillites et Liquidations. Tirages. — Coupons. — Bilans, etc.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Voici les résultats du commerce extérieur de la France (commerce spécial) pour février 1914, comparés à ceux du mois correspondant de 1913 :

| | 1913 | 1914 | Différences |
|---|---------|---------|-------------|
| | | | en 1914 |
| <i>Imports.</i> | | | |
| Objets d'alimentation | 125.322 | 171.094 | +45.772 |
| Matières nécessaires à l'industrie..... | 445.284 | 481.557 | +36.273 |
| Objets fabriqués | 135.043 | 133.374 | -1.669 |
| Totaux..... | 705.649 | 786.025 | +80.376 |
| <i>Exports.</i> | | | |
| Objets d'alimentation | 67.226 | 56.418 | -10.808 |
| Matières nécessaires à l'industrie..... | 162.018 | 182.096 | +20.078 |
| Objets fabriqués | 293.086 | 300.351 | +7.265 |
| Colis postaux | 49.578 | 49.577 | -1 |
| Totaux..... | 571.908 | 588.442 | +16.534 |

Pour les deux premiers mois de 1914, le mouvement du commerce extérieur se compare comme suit à celui de la période correspondante de 1913 :

| | 1913 | 1914 | Différences |
|---|-----------|-----------|-------------|
| | | | en 1914 |
| <i>Imports.</i> | | | |
| Objets d'alimentation | 257.416 | 332.802 | +75.386 |
| Matières nécessaires à l'industrie..... | 911.066 | 962.257 | +51.191 |
| Objets fabriqués | 249.618 | 234.090 | -15.528 |
| Totaux..... | 1.418.100 | 1.529.143 | +111.049 |
| <i>Exports.</i> | | | |
| Objets d'alimentation | 115.042 | 100.402 | -14.640 |
| Matières nécessaires à l'industrie..... | 280.256 | 296.525 | +16.269 |
| Objets fabriqués | 506.861 | 507.628 | +767 |
| Colis postaux | 88.330 | 89.521 | +1.191 |
| Totaux..... | 990.489 | 994.076 | +3.587 |

Pour les deux premiers mois de 1914, le mouvement total de nos échanges avec l'étranger s'élève à 2 mil-

liards 523.225.000 fr., contre 2.408.589.000 fr. pour la période correspondante de 1913, soit une augmentation de 114.636.000 fr., dont 111.049.000 fr. pour les importations et 3.587.000 fr. pour les exportations.

Malgré l'augmentation des importations des objets d'alimentation, conséquence, nous l'avons dit, des mauvaises récoltes de 1913, une certaine amélioration s'est manifestée dans les chiffres de notre commerce extérieur (commerce spécial) en février dernier. C'est ainsi que les exportations, qui présentaient une diminution de 12.947.000 fr. en janvier, ont progressé de 16.534.000 fr. en février, ce qui fait ressortir une augmentation finale de 3.587.000 fr.

LA RÉFORME FISCALE AU SÉNAT L'IMPÔT SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

Le Sénat, prenant l'initiative de hâter la réforme fiscale, a décidé de disjoindre du projet d'impôt sur le revenu pour réunir en une loi spéciale les titres I et II, le titre III qui concerne l'impôt général sur le revenu ; et il a voté d'emblée cette première partie sur laquelle la Chambre va avoir à délibérer.

Le titre I a trait à la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties ; le titre II est relatif aux valeurs mobilières ; le Sénat a même fixé la date d'application du nouveau régime : au 1^{er} juillet 1915, pour les contributions foncières, au 1^{er} juillet 1914 pour l'impôt des valeurs mobilières.

C'est cette dernière question qui domine toute cette partie de la réforme, hâtivement et imprudemment votée. La loi confirme le régime existant en ce qui concerne l'impôt de 4 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières, par l'article suivant :

Art. 33. — L'impôt sur le revenu : 1^o des valeurs mobilières françaises désignées au paragraphe premier de l'article 31 ; 2^o des valeurs mobilières étrangères désignées au paragraphe 2 du même article, et qui sont soumises par les lois en vigueur à des droits et taxes équivalents à ceux qui sont établis sur les valeurs françaises ; 3^o des rentes, obligations et autres effets publics des colonies françaises est assis et perçu sur les bases et dans les conditions fixées ou réglées par les lois des 29 juin 1872, 21 juin 1875 et les lois subséquentes. Le taux de l'impôt est fixé à 4 0/0.

Mais il étend cet impôt, non plus seulement aux valeurs étrangères soumises à l'abonnement, mais aussi aux valeurs étrangères non abonnées et aux fonds d'Etats étrangers, et charge de sa perception les banquiers eux-mêmes :

Art. 34. — Pour les valeurs mobilières étrangères visées au paragraphe 2 de l'article 31, qui ne sont pas soumises par les lois en vigueur à des droits et taxes équivalents à ceux qui sont établis sur les valeurs françaises, ainsi que pour les titres de rentes, emprunts et autres effets publics des gouvernements étrangers, la retenue de l'impôt est opérée par le banquier, changeur ou toute autre personne qui effectue en France le paiement des intérêts, arrérages ou tous autres produits.

Voici quelques extraits des articles 35, 36, 37, 38 et 39, qui imposent aux banquiers ce rôle de percepteurs d'impôts et prévoient à leur égard et à l'égard des porteurs qui encaissent directement leurs revenus à l'étranger, des pénalités sévères :

Art. 35. — Quiconque fait profession ou commerce de recueillir, encaisser, payer ou acheter des coupons, chèques ou tous autres instruments de crédit, créés pour le paiement des dividendes, intérêts, arrérages ou produits quelconques de titres ou valeurs désignés dans l'article précédent, doit en faire la déclaration au bureau de l'enregistrement de sa résidence.

Il est interdit à toutes les personnes que désigne le premier alinéa du présent article de recueillir, encaisser, payer, acheter ou négocier les coupons, chèques ou autres instruments de crédit visés par ledit alinéa, sans opérer immédiatement la retenue de l'impôt ou sans en faire l'avance si, par suite de contrats

existants, l'impôt est à la charge de l'émetteur du titre, à moins qu'il ne leur soit justifié que cette retenue ou cette avance a déjà été effectuée par un précédent intermédiaire soumis aux prescriptions du présent article et des articles suivants.

Art. 37. — Le propriétaire ou usufruitier de titres ou valeurs mobilières étrangères, domicilié en France, qui se fera envoyer ou encaisser à l'étranger, soit directement, soit par un intermédiaire quelconque, les dividendes, intérêts, arrérages ou tous autres produits de ces valeurs, sera tenu d'apposer annuellement sur chaque titre, au moment de détacher le premier coupon annuel, un timbre mobile spécial, d'une valeur égale au montant de la taxe de 4 0/0 sur le revenu de l'année entière. Faute de se conformer aux prescriptions précédentes, le propriétaire ou usufruitier susvisé devra, dans les trois premiers mois de l'année, souscrire au bureau de l'enregistrement la déclaration du montant total de ces dividendes, intérêts, arrérages ou produits encaissés au cours de l'année précédente et acquitter la taxe sur ce total.

En cas d'infraction aux prescriptions contenues dans l'alinéa précédent, le contrevenant sera puni d'une amende égale au quintuple des sommes dont le Trésor a été privé pour chacune des années antérieures à celle de la découverte de l'infraction, sans toutefois que le droit de répétition puisse s'étendre à plus de dix années.

Les contraventions à l'article 35 donneront lieu à des poursuites correctionnelles, engagées à la requête de l'administration de l'enregistrement et seront punies d'une amende de 100 à 1.100 fr., indépendamment du quintuple droit sur les coupons, chèques, instruments de crédit, qui auraient été payés sans retenue de l'impôt.

Les contraventions aux articles 36 et 37 et au règlement à intervenir en exécution de ces articles seront constatées et poursuivies comme en matière d'impôts sur les opérations de Bourse, et punies d'une amende de 100 à 10.000 fr.

Les contraventions aux prescriptions contenues dans le premier paragraphe de l'article 35, si le contrevenant opérant, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers, n'a pas d'établissement en France, seront l'objet de poursuites correctionnelles et possibles d'un emprisonnement de six mois à un an et d'une amende de 1.000 à 10.000 fr., et, en cas de récidive, d'un emprisonnement de un à deux ans et d'une amende de 10.000 à 25.000.

D'autre part, le droit de timbre proportionnel sur les actions de Sociétés est élevé de 0 fr. 50 à 0 fr. 90 par 100 fr., et de 1 fr. à 1 fr. 80, suivant que la durée de la Société n'excède pas ou excède dix ans ; et celui des obligations de 1 à 1.80 0/0 ; le droit annuel d'abonnement est porté de 6 à 9 centimes par 100 fr. Quant au droit de transmission, il est élevé pour les titres nominatifs de 0 fr. 75 à 0 fr. 90 par 100 fr. et pour les titres au porteur, droit annuel d'abonnement, de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 par 100 fr. et par an.

Ainsi, en attendant le vote de l'impôt complémentaire qui ne pourra pas être l'œuvre de la présente législature, le système du Sénat comporte, pour une application immédiate, des dispositions qui viennent grever et contrarier les placements en valeurs mobilières sur notre marché financier. On ne peut guère compter sur la Chambre pour les repousser.

Revue du Marché

L'horreur ne se cote pas. C'est un sentiment pur qui n'a d'autre action à la Bourse que de la stupéfier. Certes, les événements tragiques de cette semaine sont appelés à laisser leur triste

F.P.188

date inscrite à notre histoire et probablement à s'y répercuter en conséquences variées et graves. A la veille d'élections législatives, tombant sur un pays énervé par des discussions politiques de l'intérêt le plus aigu et du ton le plus bas, ils peuvent réagir sur les masses d'abord, puis sur la Chambre prochaine elle-même, en quelqu'une de ces inspirations simplistes et brutales, qui se parent d'une formule magique, brève et obscure, et déclenchent l'imprévu, l'aventure. A l'heure actuelle, la puissance des mots est formidable et il ne reste guère malheureusement d'autre force à y opposer que l'inertie conservatrice de notre vieille bureaucratie administrative heureusement blasée sur les vicissitudes politiques. De gouvernement, nous en avions bien peu; il se résumait en l'absorbante personnalité de M. Caillaux, homme téméraire et inquiétant, mais énergique et trempé pour l'action. Lui effondré, les comparses qui lui faisaient un neutre entourage peuvent bien se répartir à nouveau les portefeuilles, tirer au sort leurs compétences, ou les uns après les autres démissionner pour se faire remplacer par d'autres personnages aussi falots; le résultat est le même, ils ne comptent pas; lui disparu, le cabinet actuel c'est le néant.

Cependant, le chaos n'est pas un régime; la nécessité nous mène; nous sommes en crise de déficit budgétaire; il faut certainement des impôts nouveaux et un gros emprunt. La présence de M. Caillaux aux finances impliquait pour les impôts un projet de réforme assurément critiquable et que nous avons sur bien des points condamné, mais qui pouvait, de concessions en concessions, aboutir à une solution. Au contraire, en ce qui concerne l'emprunt, M. Caillaux s'était vraisemblablement engagé dans une impasse en s'obstinant à l'ajourner; cependant, on le savait familiarisé avec toutes les ressources de la Trésorerie et ingénieux dans ses combinaisons; avec lui, on attendait en tremblant, mais on pouvait à la rigueur attendre. Avec un amateur comme M. Dumont l'avait été, comme l'est maintenant M. Renault, on ne peut plus se bercer du moindre abandon; le premier hasard nous prendrait au dépourvu. Il faut en arriver à l'emprunt par les voies les plus rapides et les plus sûres. Malheureusement on n'emprunte ni à la veille des élections ni pendant.

L'issue au gâchis actuel reste ainsi obscure et lointaine. En attendant, le Sénat fiscalise, et dans le même esprit que M. Caillaux. Peut-être nous épargnera-t-il et l'impôt sur la Rente, dont on a beaucoup exagéré, croyons-nous, l'importance relative, et l'inquisition fiscale chez les commerçants que défend M. Mascaraud. Mais personne ne s'est avisé de défendre le capitaliste; et, contre lui, le Sénat vient d'instituer l'inquisition dans les banques, toutes les banques naturellement. Il vient aussi de voter au pas de course l'élévation de l'impôt sur les valeurs mobilières et, ce qui est beaucoup plus grave, l'extension de l'impôt de 4 0/0 sur le revenu aux fonds d'Etats étrangers, ce qui réduit d'autant le coupon de rentes qui jouissaient jusqu'ici en France de la même immunité qu'à l'étranger. Il a même renchéri sur les projets de la Chambre et du Gouvernement en décidant que la perception de cet impôt commencera dès le 1^{er} juillet prochain. Les fonds d'Etats étrangers, qui avaient déjà à supporter pour être émis sur le marché français un impôt trois fois plus fort que pour être émis à Londres, vont en outre s'y trouver amputés dans leur revenu par un impôt qui n'existe pas sur les marchés concurrents. C'est un coup des plus graves porté à la puissance financière de la France.

La Bourse est consternée. Son état précédent de léthargie l'a cependant servie en la circonstance. Elle n'avait d'engagements que sur la Rente dont quelques maisons de coulisse avaient cru pouvoir escamper la hausse en prévision d'une détente politique après les élections et surtout à la faveur du rejet certain de l'impôt sur la Rente. Il est bien à penser que personne n'aura l'autorité suffisante, puisque M. Caillaux ne l'a pas eue, pour faire triompher l'impôt sur la Rente au Sénat; mais la détente politique ne s'annonce guère. Dans tous les cas, l'état chaotique où nous laissons les événements de cette semaine ne permet pour le moment d'entreprendre aucune spéculation à la hausse sur nos fonds publics.

Ce sont les banques d'affaires et les fonds d'Etats étrangers qui ont pâti le plus des votes émis par le Sénat; les fonds russes, en particulier, ont baissé notablement.

L'ensemble du marché, toujours dépourvu d'affaires, est dans le même état de faiblesse que précédé-

ment pour les mêmes causes. Une baisse du change brésilien a encore accentué la défaite des valeurs brésiliennes; le marché américain résiste plutôt mal aux sollicitations qui l'assailgent sans interruption sous forme de notes à court terme pour le compte de ses Compagnies de chemins de fer. Il n'y a de favorable à signaler qu'une impression, bien vague encore, d'un peu de détente au Mexique.

A Paris, où l'argent est tout naturellement en surabondance puisque depuis de longs mois il ne se fait à peu près pas d'émissions, il se prépare en ce moment deux opérations: l'une un petit emprunt chinois de 75 millions dont l'émission est annoncée déjà; l'autre l'emprunt grec, pour lequel le Comptoir National d'Escompte commence à solliciter des souscriptions éventuelles par voie de circulaires, mais dont l'émission publique est encore ajournée.

Fonds d'Etats.

Les événements de cette semaine ont surpris le marché de la *Rente* au moment où il s'était chargé d'engagements à la hausse. Ces engagements ayant dû être liquidés, le 3 0/0 a vivement rétrogradé de 88 à 86.70, ex-coupon, d'où il s'est relevé aux environs de 87, de sorte qu'il a perdu 25 centimes.

Les obligations 4 0/0 *Chemins de fer de l'Etat* regagnent une fraction à 494.50.

Les fonds coloniaux ont pu se soustraire à la lourdeur de la *Rente*; ils maintiennent intégralement leur reprise récente. Le 3 0/0 *Tunisien* 1892 se retrouve à 427.50, le 1902-1907 reste à 401. Parmi les fonds indo-chinois, le 3 1/2 1899-1903, muni de la garantie coloniale, cote 445; le 3 1/2 1913, garanti par l'Etat, se traite à 463; le 3 0/0 1902, avec la garantie coloniale, reste à 392; le 3 0/0 1909, garanti par l'Etat, s'inscrit sans changement à 435, coupon en avril.

La plupart des fonds étrangers ont vivement rétrogradé à la fin de cette semaine à la suite du vote du Sénat aggravant les taxes sur les valeurs mobilières et étendant aux fonds d'Etats étrangers la taxe fiscale applicable aux valeurs étrangères. Cette loi, pour être applicable, doit être ratifiée par la Chambre. Les fonds marocains sont restés fermes: le 5 0/0 1904 s'inscrit à 526, le 5 0/0 1910 à 531.

Le *Consolidé Anglais* 2 1/2 avait bien résisté, au début de cette semaine, à la concurrence des emprunts coloniaux, entre autres de l'emprunt 4 0/0 de £ 1.500.000 de la Tasmanie émis à 99, mais les appréhensions suscitées par la résistance irréductible opposée par la province de l'Ulster à l'application du « Home Rule », ont fait perdre une fraction à ce fonds qui revient aux environs de 75.

L'*Italien* 3 1/2 0/0, indifférent à la crise ministérielle qui vient d'éclater en Italie et qui vient de se résoudre par la constitution d'un cabinet Salandra, se retrouve à 96, aux environs de son cours précédent.

L'*Extérieure Espagnole*, qui avait atteint 90.50, a rétrogradé vendredi à 90.05, sans autre motif que le vote du Sénat, au sujet de la taxation des fonds étrangers.

Lourdeur du 3 0/0 *Portugais* qui revient à 63.

Le groupe des fonds russes a été particulièrement faible cette semaine, sans qu'on puisse incriminer cette fois la polémique engagée entre la presse russe et allemande. Cette baisse est due à la mauvaise impression causée sur les détenteurs de fonds russes si nombreux dans notre pays par les dispositions que le Sénat a votées jeudi et qui frappent si lourdement les fonds étrangers. Ces dispositions doivent être approuvées par la Chambre. Les réalisations ont prévalu particulièrement au comptant sur les deux 3 0/0. Les coupons de ces fonds sont payables à Londres, à Berlin comme sur notre place, mais le 3 0/0 1891 ne négocie qu'à Paris et à Amsterdam; le 3 0/0 1896, ne se traite qu'à Paris, Amsterdam et Berlin. Les deux 3 0/0 s'inscrivent à 75.65 et 72.40 contre 76.05 et 72.55 il y a huit jours. Le 4 0/0 *Consolidé* 1^{re} série a présenté plus de résistance à 90.50 parce que ce fonds possède un marché international: Paris, Berlin, Francfort, Londres. le 4 1/2 0/0 1909 a rétrogradé à 97, en perte de 65 centimes; le 5 0/0 1906 s'inscrit à 103.60, en perte de 30 centimes.

Les obligations *Réunies des Chemins de fer*, protégées contre toute amputation du coupon, quelques que soient les exigences éventuelles du fisc français, contrastent par leur fermeté avec la faiblesse

du groupe des rentes précédentes: à 95.10 les libérées et 95.45 les non libérées, soit 475.50 et 475.75 respectivement par obligation. Les obligations *Nord-Donet* et *Sud-Est* ont même gagné quelque fraction à 492 et 497 respectivement.

L'emprunt ottoman est attendu pour le mois prochain. Sur cette opération, le Conseil de la Dette a déjà avancé au Trésor la somme de 250.000 liv. tq. Les fonds ottomans sont calmes: le *Turc uniifié*, dont le coupon de 2 fr. a été détaché, se retrouve à 84.30, sans grande variation. Les autres fonds ottomans restent immobiles: le *Douane* à 433.50; le 4 0/0 1908 s'inscrit à 367; le 4 0/0 1909 à 371.

Le *Serbe* 4 0/0, subissant le contre-coup de la faiblesse générale des fonds étrangers, a fléchi de 81.50 à 81.40. Le 5 0/0 1913 revient de 93.50 à 93.

Les fonds bulgares sont calmes aux environs de leurs cours précédents: le 5 0/0 1902 s'inscrit à 486.50, ex-coupon; le 5 0/0 1904 se traite à 487; le 4 1/2 0/0 1907 s'immobilise à 436. L'émission des 10 millions de francs de bons du Trésor bulgare qui vient de se faire par les soins de la Banque Nationale de Bulgarie a obtenu, paraît-il, un grand succès. La situation économique du pays va, d'ailleurs, en s'améliorant: les affaires reprennent, le change a rétrogradé de 18 à 8 1/2 0/0, grâce aux efforts du Syndicat des banques qui s'est créé, sous la direction de la Banque Nationale.

Les fonds helléniques ont présenté une plus grande fermeté depuis qu'a été fixé le taux des boni à payer avec les coupons de juillet aux anciens emprunts helléniques. Le 1881 s'avance à 283, le 5 0/0 1886 à 281; le 4 0/0 1910 s'inscrit à 76.95, coupon en avril. Les deux guerres que la Grèce a eu à soutenir lui ont coûté plus de 400 millions; le Gouvernement ne disposait, au moment de l'ouverture des hostilités, que de 101 millions, provenant du solde de l'emprunt 1910, et des excédents des exercices 1910 et 1911. La Banque Nationale a dû faire de fortes avances au Gouvernement sans compromettre la stabilité du change. Il est remarquable, en effet, que, malgré les sommes expédiées à l'étranger pour le paiement des fournitures militaires et autres, le change s'est maintenu au pair sans changement. Ce résultat est dû en partie aux remises effectuées par les Hellènes résidant aux Etats-Unis. En définitive, les forces économiques de la Grèce n'ont pas été atteintes par les deux guerres. Le Comptoir d'Escompte se prépare à émettre l'emprunt hellénique 5 0/0 dont les garanties sont constituées par les excédents des revenus contrôlés par la Commission financière internationale après que le service des anciens emprunts a été assuré, et subordonnés par les produits des douanes de Salonique et de Cavalla, etc. Le taux d'émission a été fixé à 466 fr. 25, coupons : 1^{er} mars et 1^{er} septembre.

Les fonds chinois sont lourds: le 4 0/0 1895 est ferme à 95. Les autres fonds chinois se retrouvent: le 5 0/0 1902 à 496; 5 0/0 1903 à 497. Le 4 1/2 différé 1908 a regagné une fraction à 497, tandis que le 5 0/0 1913 dit de Réorganisation a rétrogradé de 489.50 à 487. On trouvera plus loin les conditions de l'emprunt chinois 5 0/0 de 75 millions, émis sous les auspices de la Banque Industrielle de Chine et du Crédit Français. Le taux d'émission est de 471.25, jouissance du 1^{er} avril. Il est destiné à l'exécution de travaux publics dont le premier prévu est le port de Pukow, sur le Yang-tsé-Kiang et des travaux d'édilité à Pékin.

Les fonds japonais ont encore fléchi: le 4 0/0 1905 a encore rétrogradé de 85.70 à 85.40; le 4 0/0 1910 a fléchi de 87.25 à 86.90; le 5 0/0 1907, qui vient de détacher son coupon, se retrouve à 100.30; le Bon du Trésor 1913 se maintient imperturbablement ferme à 513. Un conflit s'est élevé entre les deux Chambres japonaises à la suite de la réduction des dépenses navales, conséquence indirecte du scandale récent. A la suite de ce conflit, le budget reste en souffrance et une crise ministérielle menace d'éclater. En tout cas, il est indéniable qu'un courant puissant existe au Japon en faveur d'une réduction considérable du budget naval, ce qui sera vu favorablement par les créanciers du Japon. La Ville de Kioto 5 0/0 1909 s'inscrit à 505, les coupons de ce titre sont à l'abri de tout impôt futur en France. Celle de Tokio 5 0/0 1912 se tient en arrière à 466, parce que les coupons de celle-ci ne jouissent pas de l'immunité fiscale.

Aucune nouvelle sensationnelle n'a circulé cette semaine au sujet de la situation intérieure

du Mexique. Les fonds mexicains restent négligés. L'obligation *Chemins Nationaux* s'inscrit à 335, aux environs de son cours précédent.

Les fonds argentins paraissent avoir été influencés défavorablement cette semaine par la publication récente de statistiques qui font présumer un nouveau ralentissement des affaires commerciales : c'est ainsi que le montant des faillites prononcées en janvier dernier a porté sur une somme de £ 1.560.000 contre £ 560.000 en janvier 1913. Les recettes douanières perçues à Buenos-Ayres en janvier sont, par contre, en moins-value, par rapport au mois correspondant de l'année dernière : 6 millions de pesos contre 7 1/2 millions. La situation économique et monétaire n'est pas en réalité aussi mauvaise que ces statistiques sembleraient le faire croire. Ainsi que nous l'avons annoncé, la récolte du maïs est dès maintenant assurée et ne peut plus rien craindre des intempéries. Elle paraît devoir atteindre 9 à 10 millions de tonnes, dont 6 millions de tonnes sont destinées à l'exportation. La balance monétaire pourra donc s'équilibrer cette année en Argentine, d'autant plus facilement que le Gouvernement argentin vient de placer en Europe £ 10 millions en bons du Trésor remboursables en septembre 1915. Ainsi que nous l'avons annoncé, cet emprunt est destiné à solder des travaux sanitaires exécutés dans la capitale et à rembourser des bons placés en Europe et arrivant à échéance dans le cours de cette année.

Le 4 1/2 1911 a encore rétrogradé de 91.75 à 91.05. Les deux 5 0/0 *Intérieur* s'inscrivent, le 1907 à 493.50 et le 1909 à 487.

Les fonds brésiliens sont devenus d'une sensibilité extraordinaire aux variations du change à Rio-de-Janeiro. Une légère reprise du change au début de la semaine avait eu pour effet de relever tous ces fonds, mais plus tard cette reprise a été reperdue et au delà : le change à 90 jours reste à 15 7/8, ce qui correspond à peu près à 15 3/4 à vue. L'or détenu par la Caisse de conversion aurait fléchi à £ 17 millions, ce qui représente encore 430 millions de francs. Les fonds brésiliens finissent à peu près aux plus bas cours : le 4 0/0 1889 que nous laissions à 73.05 a rétrogradé à 72.10. Le 5 0/0 *Funding*, le mieux gagé des fonds brésiliens, s'inscrit à 100. Le 5 0/0 *Port de Pernambuco*, garanti par l'Etat fédéral tombe de 460 à 420, le 4 0/0 1910 a rétrogradé de 346 à 340. La faiblesse du prix du café à 56.50 est en partie une conséquence de la dépression du change brésilien. Ainsi que nous le disions il y a huit jours, les coupons des emprunts brésiliens à échéance du 1^{er} avril : 4 1/2 0/0 1888, 4 0/0 1889, 5 0/0 *Funding*, seront payés, mais, pour assurer le service des coupons ultérieurs, un emprunt sera indispensable.

Établissements de Crédit.

Une nouvelle rentrée de 11 millions porte, cette semaine, à 3.621 millions l'encaisse-or de la Banque de France qui s'est accrue de 164 millions depuis le commencement de l'année et de 427 millions depuis le début de 1913 ; son maximum antérieur remonte à juin 1909 : il était de 3.743 millions. Le portefeuille, d'une semaine à l'autre, a grossi de 16 millions pendant que les comptes des particuliers ont augmenté de 36 millions. Voici comment se présentaient les principaux chapitres du bilan les années précédentes à pareille époque :

| 16-22 mars | Encaisse-or | Circulation | Portefeuille | Avances sur titres | Comptes des particuliers |
|-------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------------|--------------------------|
| (en millions de francs) | | | | | |
| 1904.. | 2.339 | 4.277 | 761 | 496 | 451 |
| 1905.. | 2.777 | 4.338 | 532 | 480 | 526 |
| 1906.. | 2.901 | 4.661 | 774 | 485 | 535 |
| 1907.. | 2.610 | 4.745 | 1.036 | 563 | 652 |
| 1908.. | 2.758 | 4.788 | 1.060 | 529 | 483 |
| 1909.. | 3.600 | 4.983 | 676 | 505 | 690 |
| 1910.. | 3.469 | 5.183 | 808 | 519 | 642 |
| 1911.. | 3.251 | 5.138 | 976 | 607 | 603 |
| 1912.. | 3.246 | 5.239 | 1.124 | 671 | 731 |
| 1913.. | 3.216 | 5.591 | 1.750 | 700 | 733 |
| 1914.. | 3.621 | 5.803 | 1.395 | 736 | 690 |

Au 17 mars, les bénéfices d'intérêts et d'escompte, y compris le réescrément du semestre précédent et déduction faite des frais généraux, s'élèvent à 18.647.952 fr. contre 22.696.779 en 1913 et 13.749.069 en 1912 à pareille date. L'action *Banque de France* s'est peu écarter de 4500 son cours précédent.

Le groupe des établissements de crédit, affaibli déjà par l'indolence persistante de la Bourse, n'a pu réagir contre l'impression fâcheuse pro-

duite par le vote du Sénat qui veut débuter dans la réforme fiscale en frappant d'ores et déjà les valeurs mobilières. En ce nouveau régime, sur lequel la Chambre aura à se prononcer, ce n'est pas l'aggravation des taxes existantes sur les valeurs françaises et étrangères déjà imposées qui a donné surtout à la Bourse lieu de s'émouvoir, c'est l'innovation qui consiste à assujettir les fonds d'Etats à l'impôt sur le coupon. Elle ne peut que restreindre sur notre place le mouvement des émissions qui sera attiré vers d'autres centres où domine le sens pratique ; c'est un coup maladroit porté à la puissance du marché français. En même temps, tout en contrariant le déploiement de leur activité, les dispositions actuelles visent à toucher à l'indépendance des banques, à faire pénétrer plus loin dans leur organisation propre le contrôle fiscal en les obligeant à se faire les collecteurs de ces taxes sur les valeurs mobilières, leur imposant de ce chef les plus lourdes responsabilités et les soumettant aux pires pénalités. Une telle politique incohérente qui consiste à troubler le monde des affaires au moment où il aurait besoin d'être encouragé ne caractérise que trop notre époque : ces perspectives ont tout naturellement provoqué un recul assez vif des cours de la plupart des titres de banques.

Le *Crédit Lyonnais* a reculé de 1692 à 1672 ; le dividende de 65 fr. qu'aura à voter l'Assemblée du 23 mars sera payable par moitié le 25 mars et le 25 septembre.

Le *Comptoir National d'Escompte* s'est maintenu à 1050 ; la part a un peu fléchi à 257. On trouvera plus loin les comptes de l'exercice 1913 qui seront présentés à l'Assemblée du 30 mars, de même que ceux de la *Société Générale* dont l'Assemblée doit se tenir le 26 mars ; l'action de cette dernière se retrouve à 813 comme il y a huit jours.

Le *Crédit Industriel et Commercial* est calme à 749 contre 721 ; l'Assemblée du 17 mars a voté le dividende annoncé de 15 fr. 60 net qui est payable en mai sous déduction de l'acompte de 5 fr. réparti en novembre dernier ; elle a, de plus, autorisé la libération facultative des actions.

Ex-coupon de 32 fr. 50, la *Banque Suisse et Française* est soutenue à 651 ; à ce cours, elle donne un rendement de 5 0/0 brut, ce qui est intéressant pour un titre de cette qualité.

Les titres des banques d'affaires ont encore été particulièrement visés dans les attaques auxquelles se prête le marché ankylosé. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a reculé assez vivement de 1655 à 1630, et même 1620 ; la *Banque de l'Union Parisienne* a rétrogradé aussi de 963 à 944 ; le *Crédit Mobilier* a perdu une douzaine de francs à 563.

Le *Crédit Français*, se détachant du groupe, accentue sa reprise de 448 à 458, à l'annonce de l'émission d'un emprunt chinois qui s'effectue sous son patronage, et dont on trouvera plus loin les conditions détaillées.

La *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie* a peu varié à 270 ; la *Banque Transatlantique* s'inscrit à 275 contre 278 ; la *Société Marseillaise* se fixe au cours de 750.

Les titres de la *Banque Nationale de Crédit*, dont nous avons annoncé l'introduction à la cote officielle, se tiennent : à 634 les actions qui se traitent au comptant et à terme, à 127 les parts qui ne se traitent qu'au comptant.

La *Banque Privée* est soutenue un peu au-dessus du pair de 400, à l'approche de l'Assemblée du 30 mars.

La *Société Centrale des Banques de Province* est sans transactions à 548.

L'Assemblée de la *Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts* est convoquée pour le 4 avril ; elle aura à voter, ainsi que nous l'avons dit dans le dernier numéro, un dividende de 12 fr. 50, égal au précédent, par action libérée de 125 fr. le titre se maintient facilement aux environs de 588.

La *Banque de Bordeaux* accentue un peu ses progrès à 525, à l'approche de l'Assemblée du 2 avril.

La *Société Française de Reports et de Dépôts* n'a encore été l'objet d'aucune transaction ; c'est le 26 mars que doit se tenir l'Assemblée.

Le *Comptoir Lyon-Allemand* est ferme à 419, en gain de 5 fr.

Le *Crédit Foncier de France* convoque ses actionnaires pour le 4 avril en Assemblée ordinaire pour l'approbation du bilan de 1913 et aussi en Assemblée extraordinaire pour l'augmentation du capital et l'extension des opérations au Maroc ;

encouragée par cette nouvelle perspective, l'action conserve sa fermeté aux environs de 900.

Le marché des obligations *Foncières et Communales* conserve une activité régulière, le portefeuille y trouvant les titres de placement avec lesquels il veut recouvrer sa tranquillité. Voici les cours des obligations qui ont un tirage le 5 avril : *Communale 1879 2.60 0/0 445*, *Communale 1880 3 0/0 490*, *Communale 1891 3 0/0 361*, *Communale 1899 2.60 0/0 391.50*, *Foncière 1909 3 0/0 248.50*.

La *Foncière 1913 4 0/0* sans lots se négocie à 489.

Le *Sous-Comptoir des Entrepreneurs* a gagné quelques points à 410 ; le *Comptoir Central de Crédit* (Naud) maintient ses progrès à 169 ; ainsi que nous l'avons dit, l'Assemblée se tiendra le 28 mars et le dividende sera maintenu à 8 fr. 50 malgré une diminution des bénéfices.

Le groupe des Sociétés foncières est calme : la *Rente Foncière* a restreint l'amplitude de ses oscillations, elle finit à 621 contre 633 ; la *Foncière Lyonnaise* est soutenue à 441 ; les *Immeubles de France* ont peu varié à 145 ; du bilan de 1913, approuvé par l'Assemblée du 13 mars, il ressort que le déficit a été réduit de 28.499.083 francs à 25.319.988 francs. La *Compagnie Foncière de France* s'est allourdie à 91 contre 95.

L'*Immobilière Parisienne et Départementale* est sans transaction ; cette Société, filiale de la Société Générale, à qui elle a repris les immeubles des succursales, a réalisé, en 1913, un bénéfice de 1.525.963 fr., et réparti un dividende de 4 0/0 aux 66.000 actions, soit 20 francs.

Les banques algériennes sont calmes : la *Banque de l'Algérie* se fixe au cours rond de 2900 contre 2910 ; la *Compagnie Algérienne*, sur laquelle ne sont pas sans peser assez lourdement les augmentations successives de capital, perd encore une quinzaine de francs à 1345 ; c'est le 23 mars que doit se tenir l'Assemblée qui aura à voter un dividende de 57 fr. 50 contre 55 fr. l'année dernière.

Le *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie* se retrouve aux environs de 655 en attendant le dividende de l'exercice 1913.

Le *Crédit Algérien* a maintenu sa fermeté à 1467, le *Crédit Agricole, Commercial et Industriel Algérien* oscille autour du cours rond de 400.

La *Banque de l'Indo-Chine* s'inscrit à 1505 au lieu de 1510, soit net 1130, cours à mettre en regard d'un dividende de 55 fr. La *Banque de l'Afrique Occidentale* est immobile à 849 ; elle détachera un coupon-acompte de 3 fr. en mai.

La *Banque de la Guadeloupe* a repartu à la cote à 445 et 440, la *Banque de la Guyane* à 900, la *Banque de la Réunion* à 630, la *Banque de la Martinique* est délaissée.

Les banques intéressées au marché sud-africain sont lourdes : l'*Association Minière* fléchit de 248 à 245, le Conseil vient de décider la distribution d'un dividende de 12 fr. 50 pour 1913, au lieu de 15 francs en 1912 : les résultats de l'exercice n'ont pas dû être favorables ; certaines informations font même envisager une perte de 400.000 fr. et le recours aux réserves pour la répartition ; celle-ci nécessite un montant de 675.000 fr.

Le *Crédit Anversois* est sans affaires, son dividende est fixé à 27 fr. ; la *Banque de l'Union de Rotterdam* (Rotterdamsche Bankvereeniging) est soutenue à 636, les 25.000 actions nouvelles ont été émises à 584 fr. 65.

La *Banque Espagnole de Crédit* est calme à 266.

Les actions du *Banco Nacional Ultramarino* doivent être introduites le 21 mars à la cote officielle au comptant, par les soins du *Crédit Mobilier* ; ce sont des titres au nominal de 90 milreis.

A l'approche du détachement de son coupon de 45 lire net, la *Banque Commerciale Italienne* se raffermit à 830 contre 826 ; l'Assemblée du 27 mars est appelée à voter l'augmentation de capital de 130 à 156 millions de lire ; le prix d'émission serait, ainsi que nous l'avons dit, de 700 lire.

Le *Banco di Roma* dont le dividende est réduit de 7 à 6 lire a fléchi de 106.50 à 101.50.

Le groupe autrichien accuse une nuance de lourdeur : la *Banque I. R. P. des Pays Autrichiens* s'est un peu tassée vers 570 contre 575 ; le dividende proposé à l'Assemblée du 15 avril sera de 30 couronnes comme l'année dernière. Le *Crédit Foncier d'Autriche* abandonne, à 1314 contre 1330, une partie de sa récente avance ; l'Assemblée doit se tenir le 24 mars. Le *Crédit Foncier de Hongrie* s'inscrit à 478 au lieu de 480, avec son dividende

de 27 fr. voté par l'Assemblée du 7 mars et payable le 1^{er} avril.

Les banques russes se sont raffermies à la nouvelle que la Banque d'Etat aurait repris contact avec elles pour donner un soutien au marché de Saint-Pétersbourg. La *Banque de l'Azoff-Don*, en attendant l'Assemblée du 18/31 mars qui aura à voter un dividende de 40 roubles au lieu de 37 rb. 50 l'année dernière, se relève de 1597 à 1606. La *Banque Russo-Asiatique* est stationnaire à 732; la *Banque de l'Union à Moscou* se tient vers 725; le délai de souscription des 50.000 actions nouvelles a dû expirer le 31 mars.

La *Banque de Commerce de Sibérie* a peu varié à 1608; l'Assemblée doit se tenir le 13/27 mars. La *Banque de Commerce Privée de Saint-Pétersbourg*, dont le dividende est maintenu à 18 rb. 75, soit 50 fr., est en reprise de 653 à 657; la *Banque de Commerce Privée de Moscou* est calme à 811, avec un coupon de 20 rb. à détacher prochainement. La *Banque Russe du Commerce et de l'Industrie* s'est relevée de 885 aux environs de 900; l'Assemblée est convoquée pour le 26 mars/8 avril.

Les titres des banques qui opèrent en Orient restent peu animés: la *Banque Ottomane* est indécise à 636, bien que se dessine la perspective d'un emprunt turc. La *Banque d'Athènes* se maintient à 66.50 en attendant l'Assemblée du 29 mars-11 avril; on parle toujours de son absorption par la *Banque d'Orient*: celle-ci, dont l'Assemblée doit se tenir le 17/30 mai, s'immobilise à 113; la *Banque de Salonique* est calme à 103.

Le *Credit Foncier d'Orient* est soutenu à 466 contre 464.

Le *Credit Foncier Egyptien* ne manque pas de fermeté à 747; la *Land Bank of Egypt* est soutenue aussi à 168; le *Credit Franco-Egyptien* s'allourdit encore à 159 contre 161, à l'approche de la fin de l'exercice social qui se clôture le 31 mars.

Le *Credit Foncier Franco-Canadien* s'immobilise à 742; la *Caisse Hypothécaire Canadienne* à 545 n'a pas varié.

La *Banque Espagnole de l'Ile de Cuba* est calme à 445 contre 442; l'action du *Credit Foncier Cubain* est offerte à 475.

Les titres de la *Banque Nationale de la République d'Haiti* ont toujours un marché irrégulier: l'action fléchit à 510, pendant que la part se raffermit à 77 au lieu de 74.

Les banques mexicaines se sont de nouveau affaiblies, le président Huerta, acculé à des embarras financiers, paraissant prêt à avoir impérieusement recours aux établissements de crédit du pays.

La *Banque Nationale du Mexique* a accentué son recul de 499 à 480. La *Banque de Londres et Mexico* a été très résistante entre 250 et 247; la *Banque Centrale Mexicaine* s'inscrit à 66 contre 67; une Assemblée extraordinaire est convoquée, ainsi que nous l'avons dit, pour le 7 avril en vue de la vente d'immeubles. Le *Credit Foncier Mexicain* a fléchi de 146 à 140. La *Banque de Guanajato* est calme à 63 contre 65; l'Assemblée a été remise du 5 mars au 15 avril. La *Banque de l'Etat de Mexico* reste offerte à 90.

La *Société Foncière du Mexique* se tient au comptant aux environs de 45.

Les perspectives d'une forte récolte de maïs en Argentine se confirme; on envisage un rendement de 9 millions de tonnes, qui permettrait une exportation de 6 millions de tonnes. Les banques argentines restent néanmoins, discutées: le *Banco Español del Río de la Plata* à 388 a peu varié; la *Banque Française du Rio de la Plata* s'est affaiblie de nouveau à 512 contre 525.

Le *Credit Foncier Argentin* à 805 au lieu de 815, abandonnant une partie de sa reprise; l'Assemblée du 31 mars aura à voter un dividende de 35 fr. contre 30 fr. l'année dernière, ainsi que nous l'avons annoncé. La *Banque Hypothécaire Franco-Argentine* est immobile à 635. Le *Credit Foncier de Buenos-Ayres et des Provinces Argentines* est soutenu vers 545, dans l'attente de la publication des cotations de l'exercice 1913, qui, croyons-nous, sont très satisfaisants; il maintiendra son dividende à 30 fr.

Le *Credit Foncier de Santa-Fé* est calme à 553, malgré le maintien de son dividende à 8 piastres, ou 17 fr. 60; cette répartition permettra encore de porter plus d'un million de francs aux réserves.

Le groupe brésilien fait toujours preuve de fiabilité, mais les titres de banques résistent assez bien: le *Credit Foncier du Brésil* rarement traité

se retrouve à 550. L'obligation 5 0/0 *Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'Etat de São Paulo* est immobile à 407.

L'obligation 5 0/0 *Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espírito-Santo* est offerte à 300.

L'obligation 5 0/0 *Crédit Foncier et Agricole de l'Etat de Minas Gerais* est stationnaire à 389.

Le *Banco de la Republica (Chili)* est languissant à 67, le bilan de 1913 accusant, par suite de dépréciations d'actif et d'amortissements, un déficit de piastres chiliennes 6.141.596.20, réduit, après absorption de l'ensemble des réserves, à \$ 3 millions 043.714.71, en regard d'un capital de 14 millions de piastres. Les opérations de la Banque sont d'ailleurs maintenant limitées à régler son passif vis-à-vis d'autres établissements.

L'action *Banque Franco-Japonaise*, introduite à la cote la semaine dernière, s'inscrit à 518; son dividende pour le premier exercice clos le 30 juin 1913 a été de 7 fr. net, et celui des parts de 1 fr. 237 net.

Chemins de fer.

Pour la neuvième semaine, du 26 février au 4 mars, les recettes de nos grandes Compagnies présentent, sauf pour l'Orléans, les augmentations suivantes: Nord + 76.000 fr.; Lyon + 120.000 francs; Est + 40.000 fr.; Midi + 29.000 fr.; celles de l'Orléans s'inscrivent en diminution de 156.000 fr. Depuis le 1^{er} janvier, les recettes du Nord sont en plus-value de 207.000 fr.; celles des autres Compagnies présentent les moins-values suivantes: Lyon — 1.940.000 fr., Orléans — 2 millions 216.000 fr., Est — 620.000 fr., Midi — 905.000 francs.

Le marché des actions de nos grandes Compagnies a été, cette semaine, relativement soutenu et, malgré l'ambiance défavorable, les cours ont progressé quelque peu.

Le *Nord* ne s'est guère éloigné du cours de 1700, pour terminer à 1690 contre 1695.50; l'action de jouissance gagne 3 fr. à 1308. Le dividende de l'exercice 1913 sera maintenu à 74 fr. Le *Lyon* se raffermit à 1300 contre 1296 et l'action de jouissance à 816.50 contre 816. Rappelons que les actionnaires sont convoqués en Assemblée pour le 3 avril.

L'*Orléans* progresse de 1345 à 1354, malgré une nouvelle diminution des recettes; l'action de jouissance se retrouve à 930. On sait déjà que le dividende sera maintenu à 59 fr.; l'Assemblée annuelle se réunira le 31.

L'*Est* a eu un marché très actif, sur la nouvelle d'une augmentation du dividende, qui serait porté pour l'exercice 1913 de 35 fr. 50 à 37 fr. 50. Le dividende minimum assuré aux actionnaires par la convention de 1880 se trouve ainsi dépassé pour la première fois; c'est la conséquence un peu plus hâtive même que ne l'avait fait espérer le Conseil, du développement intense du trafic de ce réseau, dont la progression des recettes de 13 millions en 1910, de 19 millions en 1911 et de 11 millions en 1912, vient encore d'atteindre près de 12 millions pour 1913. L'action s'est avancée de 921 à 934, pour terminer plus calme à 926; l'action de jouissance, suivant de près le mouvement, a bondi de 425 à 450 et finit à 437. L'Assemblée se tiendra le 24 avril.

L'action *Midi* passe de 1102 à 1104.

L'*Ouest* (en liquidation) redévient plus faible à 887.50 contre 891, attendant le détachement d'un coupon de 21 fr. le 1^{er} avril.

Les obligations de nos grandes Compagnies ont conservé leur marché habituel, restant insensibles à la mauvaise tenue de notre Rente. Voici celles du type 3 0/0 qui détachent un coupon en avril: *Nord* série B 419 contre 417.25, *Nord-Est Français* 406.25, *Lyon* 1855 411.50 contre 410, *fusion nouvelle* 406.75, *Dombes et Sud-Est anciennes* 404, *nouvelles* 399.50, *Victor-Emmanuel* 405, *Orléans nouvelles* 415, *Midi* nouvelles 414.75, contre 413.50; *Ouest* nouvelles 411.25. L'*Est* 4 0/0 nouvelle passe de 498 à 505 à l'approche de son coupon d'avril. Les obligations 4 0/0 nouvelles des autres Compagnies gagnent quelques points: *Orléans* de 486.25 à 487.50, *Nord* et *Midi* 494, *P.-L.-M.* 492.

Parmi les chemins secondaires, l'action *Sud de la France* s'est un moment avancée de 141 à 147 pour revenir à 143. Les *Chemins Départementaux* (300 fr. payés) sont inactifs à 639.50; l'Assemblée qui devait se réunir le 5 mars a été renvoyée au 7 avril. Les *Chemins Economiques du Nord* sont plus calmes à 237 l'ordinaire et 307 la privilégiée contre 240 et 309. Les *Régionaux des Bouches-du-*

Rhône n'ont pas varié à 495. L'Assemblée doit se réunir le 24 courant. Rappelons que l'exercice 1913 diffère peu du précédent et que le dividende de 23 fr. 50 reste assuré.

Parmi les chemins algériens, *Bône-Guelma* passe de 631.50 à 638, à l'approche du solde de 15 fr. du coupon de 1913 payable le 1^{er} avril.

L'*Est-Algérien* se maintient ferme à 638 et 640. Les produits bruts de 1913 s'élèvent à 10.632.919 fr., en diminution de 8.920 fr. sur leurs devanciers. Déduction faite des charges, les bénéfices nets s'établissent à 2.283.518 fr. contre 2.290.378 fr. en 1912. La répartition d'un dividende de 30 fr. comme précédemment, absorbera 1.500.000 fr. environ. Le Conseil d'administration proposera en outre à l'Assemblée du 12 avril d'affecter comme précédemment 755.000 fr. à la liquidation de l'exercice 1908 et des suivants, mesure qui ne peut manquer de se répéter jusqu'à ce que la question du rachat soit réglée devant la juridiction qui en est saisie.

L'*Ouest Algérien* est plus ferme à 627 et 625 contre 624. Les *Chemins de fer sur Routes d'Algérie* sont l'objet de demandes actives qui portent les cours de 233 à 250 l'ordinaire et de 245 à 254 la privilégiée. Le maintien à 10 fr. du dividende des deux catégories d'actions semble être un minimum assuré, étant donnée l'importance du report antérieur de 148.475 fr.

L'action *Dakar à Saint-Louis* s'est peu écartée de 1080; l'obligation *Indo-Chine et Yunnan* 3 0/0 reste dans les environs de 396.

Les *Chemins de fer du Dahomey*, malgré l'augmentation de 7 à 8 fr. du dividende 1913, perdent quelques points à 113 contre 115. Les dernières nouvelles de la région apprennent que des révoltes d'indigènes se sont produites dans la colonie.

L'action *Congo aux Grands Lacs* a quelque peu repris de 271 à 273. Le ministre belge des colonies a prononcé le 11 mars, un discours important faisant ressortir que la politique coloniale était intimement liée à la question des chemins de fer, et qu'une part importante était réservée à la Compagnie du Congo-Grands Lacs, dans la réalisation du développement des lignes qui doivent relier l'intérieur de la colonie à la côte Ouest.

Les chemins espagnols ont marqué une légère reprise. L'annonce du maintien à 24 pesetas du dividende du Nord de l'Espagne a été favorablement accueillie, permettant d'espérer une mesure analogue à l'égard des autres Compagnies. Cette annonce n'est pas encore officielle, mais les organes de Madrid estiment qu'il y a tout lieu de la considérer comme exacte. L'agio de l'or à Madrid se retrouve à 6,25 0/0.

Voici le tableau comparatif des recettes des trois Compagnies :

| | 1914 | Différences avec 1913 |
|--|---------------|-----------------------|
| <i>Saragosse</i> , 1 ^{er} janv. au 20 fév... Pes. | 17.004.412 30 | — 326.409 09 |
| <i>Nord de l'Espagne</i> , 1 ^{er} janv. au 28 fév. | 22.729.544 33 | — 1.043.052 78 |
| <i>Andalous</i> , 1 ^{er} janv. au 10 mars..... | 5.419.466 | + 456.206 |

L'action *Nord de l'Espagne* reprend de 443 à 444, *Madrid-Saragosse* reste bien tenue à 444, les *Andalous* n'ont pas varié à 319. L'Assemblée du *Madrid-Saragosse* est convoquée pour le 10 mai.

Le *Nord de l'Espagne* va émettre très prochainement 15 millions de pesetas en obligations 4 1/2 0/0 afin d'établir principalement des doubles voies dans les environs de Madrid et de quelques gares importantes, pour accélérer le trafic des marchandises.

Les obligations des chemins espagnols restent calmes et soutenus. Les *Nord de l'Espagne* 3 0/0 1^{re} et 2^{re} hypothèque, qui détachent un coupon en avril, sont à 369 et 361.50 contre 368 et 360 respectivement. Les obligations *Andalous à revenu fixe* n'ont varié que de quelques francs à 322 et 296 contre 320 et 295. Celles à *revenu variable* sont restées aux mêmes cours de 267.50 et 261.

Les actions des *Chemins Portugais*, toujours compensées à 280, n'ont pas été négociées. Par contre, l'obligation 3 0/0 à *revenu fixe* est passée de 297 à 299 et celle à *revenu variable* a rétrogradé de 217 à 207 pour finir à 211. L'agio de l'or à Lisbonne reste tendu à 17 0/0. Les obligations 4 0/0 à *revenu fixe* se sont alourdies de 397 à 390.

Voici le tableau des recettes du 1^{er} janvier au 25 février 1914 :

| | 1914 | Défaut avec 1913 |
|------------------------------------|----------------|------------------|
| Réseau garanti.... Fr. | 572.694 45 | — 130.086 62 |
| Réseau non garanti... 3.844.855 57 | — 1.004.130 07 | |
| Ligne Vendas-Novas. 85.605 57 | — 41.694 43 | |
| Ligne Coimbra-Louza. 20.750 02 | — 4.883 30 | |

Ces diminutions importantes témoignent des difficultés occasionnées par les grèves qui ont dû rendre impossible toute régularité dans le trafic.

L'obligation 4 1/2 0/0 *Méridionaux Portugais* est en nouveau recul de 439.50 à 431.50, mais se relève légèrement en clôture à 435, à l'approche du coupon semestriel de 10 fr. 10 net échéant le 1^{er} avril.

Les *Méridionaux Italiens* après quelques nouvelles réalisations retombent dans l'oubli aux environs de 520. Les *Chemins Autrichiens* s'échangent au même cours de 762.

Les *Chemins Lombards* restent très calmes en attendant que le projet d'arrangement entre la Compagnie et les curateurs des obligataires soit soumis au Gouvernement austro-hongrois. La direction termine en ce moment les travaux de l'établissement des comptes pour l'exercice 1913. On croit que le bilan accusera un excédent de bénéfices de quelques centaines de mille couronnes seulement, malgré le solde bénéficiaire de 1 million 900.000 couronnes reporté de 1912. L'action n'est pas négociée, l'obligation ancienne reste à 259, la série X à 262 contre 260.25 et la 4 0/0 à 376.

Les *Alpes Bernoises* se sont immobilisées à 315 l'action, 450 l'obligation 4 0/0 1^{re} hypothèque et 398 la 4 0/0 nouvelle (Moutier-Longeau).

Les chemins ottomans, ont été quelque peu réalisés. *Damas-Hamah privilégiée 4 0/0* se maintient à 416.50. *Jonction-Bagdad* rétrograde de 360.50 à 351.50, *Homs-Tripoli* est plus éprouvée à 336 contre 350, coupon détaché au début du mois et l'obligation à *revenu variable* se tient à 251, contre 250.50 ex-coupon de 5 fr. le 2 mars.

Les obligations *Smyrne-Cassaba anciennes* compensées à 445 se sont affaiblies à 405, les nouvelles ont, au contraire, progressé de 375 à 384 : la somme de 139.963 livres turques, représentant la garantie kilométrique pour la ligne Alachéir, Afian Carahissar en 1913, a été versée à la Compagnie par les soins de la Dette publique ottomane. *Jonction-Satistique-Constantinople 3 0/0* reste invariable à 298 ; la Compagnie réclame à la Turquie, à la Grèce et à la Bulgarie indistinctement la somme due, à titre de garantie, s'élevant à 284.892 livres turques et qui n'a pas encore été payée, les dîmes affectées en garantie n'ayant pas été gérées à cause de l'état de guerre.

Les chemins de fer américains sont restés à peu près au même point que la semaine dernière. Le marché de New-York ne s'est pas départi de son calme, quoique le bruit ait couru que les Compagnies de chemins de fer obtiendraient l'autorisation de surélever leurs tarifs de transports de 3 0/0 au lieu de 5 0/0 qu'elles avaient demandés, cela n'a d'ailleurs pas encore été confirmé.

L'Atchison, Topeka and Santa-Fé s'est maintenue à 497. L'obligation *New-York, New-Haven 4 0/0* fléchit encore de 448 à 444, malgré l'approche de son coupon d'avril. Le président Wilson a déclaré que les négociations entre la Justice et les directeurs de la Compagnie se poursuivent en bons termes.

Saint-Louis and San Francisco 5 0/0 reste sans changement à 217 avec un marché actif. *Chicago, Milwaukee 4 0/0* perd encore quelques points à 429.

Les *Chemins de fer de Santa-Fé* ont encore fléchi à 533 contre 536. *Rosario à Puerto-Belgrano* reste faible à 29.25.

Les titres de la *Brazil Railway Cy* ont été affectés par de nouvelles réalisations motivées par la baisse du change défavorable au Brésil et par une nouvelle diminution de la Caisse de conversion. L'action privilégiée clôture à 120 contre 148, l'action cumulative 6 0/0 (ex-bonus) a été vivement touchée en dernière bourse et s'effondre de 196 à 152, ainsi que l'action ordinaire de 131 à 100.

Voici, du 1^{er} janvier au 28 février, la comparaison des recettes brutes des lignes auxquelles est intéressée la Compagnie :

| 1914 | Défaut avec 1913 |
|------|------------------|
| — | — |

Lignes directement exploitées p^r la Compagnie. Fr. 10.788.960 — 761.136

| Lignes du Brésil dans lesquelles la Compagnie a un important intérêt: | | | |
|---|-----------|---|---------|
| Paulista..... | 7.308.000 | + | 178.346 |
| Mogyana..... | 5.693.520 | + | 283.274 |
| Madeira-Mamoré..... | 1.201.200 | — | 356.094 |

Les *Fédéraux Brésiliens 5 0/0* (Sud-Minas) restent négligés à 320.

L'action de seconde préférence des *Chemins Nationaux du Mexique* est à 58. La question du paiement des obligations 3 0/0 venant à échéance le 1^{er} avril devient pressante et le président de la Compagnie a déclaré qu'il était encore trop tôt pour une publication officielle. L'annonce du paiement des coupons des fonds mexicains à échéance d'avril est restée sans effet sur le marché des titres des Chemins Nationaux.

Valeurs diverses.

Malgré la mauvaise tenue générale du marché, les titres du *Canal de Suez* font preuve de beaucoup de résistance : l'action à 520, son cours précédent ; la part à 2262 contre 2269 ; la part civile s'avance même de 3530 à 3550. Voici les recettes comparées en 1913 et 1914 :

| | 1913 | 1914 |
|---|------------|------------|
| Du 1 ^{er} janv. au 10 mars.. Fr. | 24.670.000 | 25.150.000 |
| DU 11 au 18 mars | 2.910.000 | 3.050.000 |
| DU 1 ^{er} janv. au 18 mars.. Fr. | 27.580.000 | 28.200.000 |

Les *Bons de Panama*, sans grand marché, restent inscrits à 110.

Les titres des grandes Compagnies de navigation françaises restent lourds et même faibles. Les pourparlers en vue du renouvellement du Pool de l'Atlantique ont été repris, le 17 courant, à Berlin. Il serait peut-être possible d'arriver à une entente pour les lignes canadiennes ; les lignes anglaises consentiraient, en effet, à une augmentation de la quote-part des lignes continentales. Mais il a surgi de nouvelles difficultés pour les services de la Méditerranée, les lignes Cunard ayant à ce sujet des exigences que les lignes continentales ne veulent pas admettre.

Les actions de la *Compagnie Générale Transatlantique* sont sans marché, l'ordinaire à 153 et la privilégiée à 153, leurs cours précédents.

L'action ordinaire des *Messageries Maritimes* recule brutalement de 107 à 90.50 et la privilégiée suit de 157 à 146.

La souscription aux 12.000 actions nouvelles, émises à 560 fr. et réservées aux actionnaires actuels, ayant été close le 20 courant, les actions des *Chargeurs Réunis* clôturent, ex-droit de souscription, à 575 contre 597 avec droit, la semaine précédente.

La *Compagnie Havraise Péninsulaire* reprend de 651 à 655. L'*Est-Asiatique Danois* est très ferme à 970. L'Assemblée est convoquée pour le 28 courant ; les comptes qui lui seront soumis font ressortir, ainsi que nous l'avons déjà dit, un bénéfice de 4.208.389 kr., contre 3.615.218 kr. en 1912, et le dividende proposé sera de 10 0/0, soit 50 kr., contre 8 0/0 ou 40 kr. pour 1912.

L'*Est-Asiatique Français* n'est toujours pas coté ; il en est de même des *Transports Maritimes à Vapeur*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 27 avril.

Le *Métropolitain* est en nouveau recul à 525 contre 530. Le *Nord-Sud* reste faible à 152 contre 153.

L'action de capital de la *Compagnie Générale des Omnibus* s'affaiblit de nouveau de 565 à 555 et l'action de jouissance suit à 194 contre 198. Une certaine agitation a régné cette semaine dans le personnel. C'est peut-être, ajoutée à des raisons purement boursières, une des causes de la baisse, car les recettes pour la dixième semaine de 1914 accusent de nouveaux progrès. Voici les recettes comparées en 1913 et 1914 :

| Du 5 au 11 mars 1914: | 1913 | 1914 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Omnibus..... Fr. | 707.157 45 | 724.467 90 |
| Tramways | 419.006 45 | 471.710 35 |
| Fr. | 1.126.163 60 | 1.196.178 25 |

Du 1^{er} janv. au 11 mars 1914:

| | 1913 | 1914 |
|------------------|---------------|---------------|
| Omnibus..... Fr. | 6.587.845 45 | 6.828.122 30 |
| Tramways | 4.169.650 45 | 4.379.022 05 |
| Fr. | 10.757.495 60 | 11.207.144 35 |

L'action ordinaire de la *Compagnie Parisienne*

de *Tramways* cote 166 contre 165 ; l'action de priorité vaut 228 contre 229. L'Assemblée aura lieu le 4 avril et il lui sera proposé, ainsi que nous l'avons déjà dit, le maintien des dividendes respectivement à 10 fr. et 12 fr. 50.

Les *Chemins Nogentais* sont lourds à 520 contre 523. Des comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 3 avril, il ressort que les recettes de 1913 se sont élevées à 4.309.941 fr., contre 4.120.645 fr. en 1912 ; les bénéfices nets sont de 899.091 fr. 87, contre 691.546 fr. en 1912 ; le Conseil proposera le maintien du dividende à 27 fr. 50.

L'action ordinaire des *Tramways de l'Est-Parisien* se tient à 67 et l'action de priorité se négocie à 67.50 contre 68. Les *Tramways de la Rive Gauche* se traitent à 49 contre 50. Les *Tramways de l'Ouest-Parisien* se tiennent à 23.

L'action de capital des *Tramways de Paris et du Département de la Seine* recule encore de 250 à 245 ; l'action de jouissance, qui n'avait pas été cotée depuis longtemps, s'est négociée à 72 contre 89.

L'action *Compagnie Générale Française de Tramways* dont l'Assemblée est convoquée pour le 3 avril se tient à 515. Il sera proposé à l'Assemblée, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'élever le dividende de 27 fr. 50 à 28 fr. 50 par action. Il lui sera en outre demandé une autorisation d'émettre de nouvelles obligations.

Les *Tramways de Bordeaux* se tiennent à 240 en attendant l'Assemblée convoquée pour le 2 avril. Les *Tramways de Rouen* restent à 665. Les *Tramways du Var et du Gard* faiblissent de 134 à 130. Les *Tramways de Nice et du Littoral* sont sans marché ; les recettes de l'exercice 1913 ont été de 4.564.544 contre 4.350.063 en 1912 ; les bénéfices nets n'ont atteint que 205.281 fr. contre 399.740 fr. en 1912. Le Conseil proposera à l'Assemblée du 2 avril de supprimer le dividende qui avait été de 10 fr. pour l'exercice précédent.

Les *Tramways d'Amiens* cotent 439 contre 440. L'action ordinaire de la *Société Versaillaise de Tramways* vaut 580 ; l'Assemblée tenue le 14 mars a maintenu, ainsi que nous l'avions fait prévoir, les dividendes à 37 fr. 50 par action de priorité, 32 fr. 50 par action ordinaire et 7 fr. 50 par action de jouissance.

Les *Tramways de Tunis* se négocient à 114.50 contre 114 ; une Assemblée est convoquée pour le 21 avril à laquelle sera soumise une proposition d'augmentation du capital. L'action *Tramways Algériens* se traite à 2650 contre 2660.

Voici les recettes de la *Compagnie Générale Française de Tramways* et de ses filiales :

| Du 1 ^{er} janv. au 15 mars | 1913 | 1914 | Défauts |
|-------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| Marseille.. | 2.126.734 45 | 2.126.196 55 | — 537 90 |
| Le Havre.. | 509.980 95 | 534.266 35 | + 24.285 40 |
| Nancy | 355.433 10 | 383.739 35 | + 28.306 25 |
| Orléans... | 117.950 20 | 118.452 35 | + 502 15 |
| Totaux. | 3.110.098 70 | 3.162.654 60 | + 52.555 90 |
| Cambrai .. | 32.909 » | 34.715 95 | + 1.806 95 |
| St-Quentin | 55.368 70 | 54.070 50 | - 1.298 20 |
| Totaux. | 88.277 70 | 88.786 45 | + 508 15 |
| Tunis - | | | |
| Urbain.. | 219.942 20 | 233.607 45 | + 12.665 25 |
| T. G. M. | 103.047 95 | 118.607 » | + 15.559 05 |
| Totaux. | 322.990 15 | 351.214 45 | + 28.224 30 |
| Toulon.... | 310.913 05 | 333.702 80 | + 22.789 75 |

Les *Tramways de Roubaix-Tourcoing* cotent 528 contre 529. L'action *Tramways Électriques d'Angers* se tient à 295. Les *Tramways Électriques d'Oran* valent 460 contre 462.

L'Omnia Lyonnais se négocie à 138 contre 137. On craint que les remaniements récemment opérés dans le Conseil d'administration de la Société Centrale des Banques de Province aient comme conséquence l'abstention du groupe français dans l'affaire du *Métropolitain de Vienne*.

Les Tramways de Buenos-Ayres se tiennent à 423. Voici les recettes de la dixième semaine de 1914 se terminant le 11 mars comparées avec celles de la semaine correspondante de 1913 :

| | 1913 | 1914 |
|--|------------|------------|
| Pour la semaine.....Fr. | 1.485.211 | 1.510.266 |
| Depuis le 1 ^{er} janvier..... | 14.002.361 | 14.565.330 |

Les Tramways de Mexico s'alourdissent encore de 353 à 349, l'incertitude la plus grande continuant à régner sur la solution de la crise mexicaine.

Les Voitures à Paris progressent de 188 à 193 dans l'espoir d'une très légère augmentation du dividende, qui avait été de 10 fr. pour les exercices 1911 et 1912.

L'action *Compagnie Française des Automobiles de Place*, dont le dividende sera porté de 7 à 10 fr., fait un bond en avant de 180 à 213, la part également progresse rapidement de 660 à 755. Les *Autos-Fiacres* au contraire reculent de 118 à 102 et les parts cotent 193 contre 194. Nous croyons savoir qu'il sera soumis prochainement aux actionnaires de ces deux Sociétés un projet de fusion dont les bases seraient les suivantes : création de 35.000 actions nouvelles de 100 fr. de la Compagnie Française des Automobiles de Place; division des 7.500 parts de cette Société en quarts et création de 10.500 nouvelles parts; remise à la Compagnie des Autos-Fiacres des 33.000 actions et 10.500 nouvelles parts. Dans ces conditions, les porteurs de titres de la Compagnie des Autos-Fiacres recevraient une action nouvelle des Automobiles de Place pour deux actions et une part nouvelle pour une part bénéficiaire.

Les Compteurs-Taximètres n'ont pas varié à 242. *Les Bateaux Parisiens* restent calmes à 301 contre 302.

L'action ordinaire des *Wagons-Lits* cote 419 contre 421 et l'action privilégiée 423 contre 430.

Les valeurs de gaz sont parmi les moins touchées du marché. Il semble qu'elles servent de refuge aux capitalistes effrayés par la baisse profonde de quantité de titres plus rémunérateurs, il est vrai, mais aussi plus aléatoires.

L'action *Eclairage, Chauffage et Force Motrice* reste inscrite à 260. Le *Gaz de Paris* se négocie à 276 contre 277. Le *Gaz Central* est très ferme à 1650 contre 1648. L'Assemblée est convoquée pour le 27 courant ; les comptes qui lui seront soumis font ressortir un bénéfice brut de 41.925.333 fr. contre 42.233.785 fr. en 1912 ; les bénéfices disponibles sont de 3.834.754 fr. contre 4.085.442 fr. Il sera proposé à l'Assemblée, ainsi que nous l'avons déjà dit, le maintien du dividende à 60 fr. et un troisième remboursement de 50 fr. sur les actions.

Le Gaz Continental se traite à 572 contre 584.50. *Gaz et Eaux* cote 582 contre 586. *L'Union des Gaz* 1^{re} série se tient à 725 ; la 2^e série cote 600 contre 605. La *Fusion des Gaz* n'a pas varié à 417 ; l'Assemblée du 18 courant a porté le dividende de 17 à 18 fr. par action.

Le Gaz pour la France et l'Etranger se montre plus résistant à 700. *Le Gaz Belge* se tasse de 1092 à 1081. *Le Gaz et Electricité de Marseille* consolide à 585 contre 587, sa récente hausse. *L'Eclairage de Bordeaux* se tient à 112.50 contre 113. *Les Usines à Gaz du Nord et de l'Est* cotent 598 contre 600.

L'action ordinaire *Gaz de Madrid* est calme à 185 contre 186, la privilégiée ne s'est pas négociée. L'Assemblée est convoquée pour le 25 mars. *Le Gaz et Electricité de Lisbonne* s'améliore un peu de 257 à 260.

Le Gaz de Rome fait de nouveaux progrès à 860 contre 853. L'Assemblée est convoquée pour le 27 mars ; il lui sera proposé, ainsi que nous l'avons déjà dit, la répartition d'un dividende de 50 lire ; un acompte de 20 lire ayant déjà été distribué, le solde de 30 lire sera payé en avril.

Philadelphia gagne 2 points à 214 contre 212.

Le Bec Auer se tasse de 1170 à 1161, en attendant l'Assemblée du 31 mars.

La Compagnie Générale des Eaux se négocie à 2079 contre 2085. *Les Eaux pour l'Etranger* reprennent de 285.25 à 290. *Les Eaux de la Banlieue de Paris* se négocient à 515 contre 516. *La Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage* ne peut maintenir sa récente avance et abandonne 20 fr. à 760. *Les Eaux et Electricité de l'Indo-Chine* ont peu varié à 880 contre 883.

Les Eaux de Vichy reculent de 2025 à 1992 ; les

Eaux de Vals se tiennent à 192 ; *les Eaux d'Evian* reculent vivement de 612 à 595. *Les Eaux Minérales et de Bains de Mer* reprennent de 60.50 à 64.

Sauf les valeurs du groupe de la Société Auxiliaire de Crédit qui ont encore été attaquées, les valeurs d'électricité sont restées, dans leur ensemble, très résistantes à la baisse générale ; comme les valeurs de gaz, elles peuvent tenter les capitalistes rendus prudents par la crise actuelle.

La Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité est résistante à 544 contre 545 ; le *Secteur Popp* n'a pas de marché et reste inscrit à 878 ; l'action *Edison* recule de 640 à 636 ; la part, au contraire, reprend de 231 à 236. *Le Secteur de la Place Clichy* abandonne encore 10 fr. à 1605 ; le *Tripasé* s'inscrit à 760 contre 762. *L'Eclairage et Force par l'Electricité* reste inscrit à 1090. *Le Secteur de la Rive Gauche* regagne le cours rond de 300 contre 297 la semaine précédente.

L'Ouest-Lumière est ferme à 139 contre 138, *l'Est-Lumière* également à 149 contre 148.50.

La Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique progresse encore de 485 à 489 en attendant l'Assemblée du 24 mars à laquelle il sera proposé pour la première fois la répartition d'un dividende qui sera de 25 fr. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il lui sera demandé en outre l'autorisation d'augmenter le capital et d'émettre des obligations.

L'action Electricité de Paris perd encore 7 fr. à 667 ; la part cote 1428 contre 1425. *L'action Electricité et Gaz du Nord*, qui fait partie du même groupe particulièrement attaqué depuis quelque temps, cote 364 contre 368 ; la part vaut 1029.

L'action *Energie Electrique du Nord de la France* progresse légèrement de 360 à 362. Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 27 courant font ressortir un bénéfice net de 4.167.422 fr. contre 995.508 en 1912 ; le Conseil proposera à l'Assemblée de porter le dividende de 13 fr. 75 à 15 fr. par action de 250 fr.

L'action de capital *Société Havraise d'Énergie Électrique* s'avance de 581 à 585, et l'action de jouissance suit de 360 à 368. L'Assemblée est convoquée pour le 23 avril ; il lui sera proposé de porter le dividende de 27 à 28 fr. pour les actions de capital et de 17 à 18 fr. pour les actions de jouissance.

L'action Forces Motrices du Rhône se négocie à 608 contre 609 ; la part recule de 835 à 820.

L'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen gagne encore 7 fr. à 425, sous l'influence de l'augmentation du dividende de 17 fr. 50 à 20 fr.

L'Energie Industrielle reste inscrite à 94 sans marché. L'action *Société Industrielle d'Énergie Électrique* se négocie à 252 contre 255 et la part à 77.50 contre 75. *L'Électricité de Varsovie* s'avance encore de 745 à 728.

La Compagnie Electrique de la Loire et du Centre est résistante à 372 contre 373. La production de février a atteint 7.180.488 kwts contre 6.160.354 kilowatts en février 1913.

L'action de priorité Sud-Electrique cote 201 contre 238. L'action privilégiée série A de la *Société Toulousaine du Bazacle* se tient à 240 et l'action B de 230 à 208.

L'action de la Compagnie d'Électricité de la Province de Buenos-Ayres reste inscrite à 47 ; l'obligation cote 347 contre 345. *La Société Indo-Chinoise d'Électricité* regagne encore 5 fr. à 870.

La Compagnie Française Thomson-Houston est plus résistante à 711 contre 710 ; *l'Hellenique Thomson-Houston* reste inscrite à 85. L'Assemblée est convoquée pour le 10 avril ; on croit que le dividende sera maintenu à dr. 5 par action.

La Compagnie Centrale d'Énergie Électrique conserve à 516 toute sa récente avance.

L'action Jeumont faiblit encore de 412 à 408 ; la part reprend un peu de 625 à 630.

La Compagnie Générale d'Électricité a reculé de 1260 à 1239. A partir du 21 mars, les actions de sa filiale, la Société des accumulateurs Tudor, seront cotées au comptant et inscrites à la 2^e partie de la cote officielle.

Les Applications Industrielles, soutenues par la progression des recettes des filiales, sont fermes à 267 contre 265.

La Société Industrielle des Téléphones est lourde à 275 contre 280.

Les Travaux d'Eclairage et de Force reviennent de 590 à 580. Les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 6 avril font ressortir un bénéfice net de 395.341 fr. 36, en augmentation de 4.207 fr. 38 sur le précédent ; le dividende sera vraisemblablement maintenu à 30 fr.

L'Eclairage Electrique est plus résistant à 418 contre 417.50.

La Maison Bréguet gagne encore 3 points à 603. *La Société Gramme* cote 467 contre 468.

Les unités Télégraphes du Nord sont sans variations à 880 et les coupures également à 835. *Les Câbles Télégraphiques* se tiennent à 138.

L'American Telephone progresse de 616 à 630. L'Assemblée est convoquée, à New-York, pour le 31 mars. Les comptes qui lui seront soumis font ressortir pour 1913 un total de recettes de \$ 45.910.000 contre \$ 42.718.000 en 1912 ; les recettes nettes se montent à \$ 40.577.000 contre \$ 37.908.000 ; mais par suite de l'augmentation des charges financières les bénéfices nets ne sont que de \$ 5.466.000 contre \$ 5.984.000. La Société vient de déclarer son dividende trimestriel habituel de 2/0.

Les Docks et Magasins Généraux de Paris sont ramenés vivement de 398 à 377 ; *les Docks de Marseille* se négocient à 419 contre 420, en attendant l'Assemblée du 28 avril à laquelle il sera proposé le maintien du dividende à 20 fr. *L'action de capital Docks du Havre* recule de 1610 à 1552. L'Assemblée est convoquée pour le 30 courant.

Le Port de Paris-Austerlitz, qui s'était vivement avancé de 124 à 143, revient de 145 à 130. Les bruits contradictoires circulant sur le dividende sont la cause de ces brusques mouvements.

Le Port de Salonique est sans marché. *Le Port du Rosario* se traite à 1260 contre 1250.

Le Port de Bahia-Blanca reste inscrit à 503.

L'action privilégiée Port de Para est sans marché, elle reste inscrite à 100. L'action ordinaire s'affaisse encore de 49 à 40. Les recettes de janvier 1914 ont été pour le port de 347.760 fr. contre 533.057 fr. en janvier 1913 ; les recettes brutes du service de navigation ont été pour le même mois de 477.257 fr. en plus-value de 37.203 et les recettes brutes de la Madère-Mamoré, dont le Port de Para possède la moitié du capital-actions, se sont élevées à 562.800 fr. contre 850.538 fr. en janvier 1913.

Le Port de Rio Grande do Sul, dont l'Assemblée est convoquée pour le 31 mars, ne donne lieu à aucune transaction.

Il n'y a pas de grands changements à signaler sur le marché américain ; toujours le même calme et la même abstention de la part des consommateurs en particulier des Compagnies de Chemins de fer pour les commandes de rails ; toutefois, la demande de wagons a été assez bonne puisqu'il en a été commandé 6.225, chiffre supérieur à la moyenne ordinaire hebdomadaire et une note un peu moins pessimiste arrive de Pittsburgh où de gros ordres seraient en cours de négociations. L'année 1913 a été très favorable au Steel Trust ; en voici les résultats : ventes de l'année \$ 796 millions 894.000 en augmentation de \$ 51.388.000 ; bénéfices nets \$ 437.481.000 en augmentation de \$ 29.006.000 ; excédent net après paiement de toutes charges et dividendes \$ 45.582.000 en augmentation de \$ 11.977.000. Le rapport laisse entendre que la Société songerait à émettre des obligations gagées sur les aciéries de Duluth (Minnesota), pour rembourser à la Trésorerie du Trust de l'Acier les dépenses effectuées pour construire cette usine, dépenses qui, à fin 1913, s'élevaient à \$ 13.445.000.

En Europe la situation reste stationnaire, la France paraissant toujours un peu plus favorisée que les autres pays. L'industrie belge plus touchée attend avec impatience l'adjudication du matériel roulant pour les chemins de fer de l'Etat belge qui doit avoir lieu le mois prochain et portera sur 2.304 wagons à marchandises et 80 locomotives.

Les titres métallurgiques cèdent aux mauvaises dispositions générales et sont lourds pour la plupart. *Les Acieries de la Marine* restent calmes à 1783 contre 1790 ; *Châtillon-Commentry* se traite à 2009 contre 2015 ; *le Creusot* revient de 2035 à 2019 ; cette Société vient de passer un contrat avec la Société des Usines Bouhey, laquelle va rejoindre à ses usines des ateliers d'usinage d'artillerie légère et de construction d'automobiles pour poids lourds du système Schneider. Dans ce but, Bouhey porte son capital de 5 à 16 millions par la

création de 110.000 actions nouvelles de 100 fr., dont 10.000 d'apport attribuées au Creusot.

Denain-Anzin se tient à 2299 ; les *Forges et Aciéries du Nord et de l'Est* reviennent de 2115 à 2090 ; les *Aciéries de Micheville* se négocient à 1703 contre 1710.

Les *Aciéries de Longwy* reculent de nouveau de 1368 à 1342. C'est le 31 mars que sera close la souscription aux 12.000 actions nouvelles de 500 fr. offertes par préférence aux actionnaires actuels au prix de 1.250 fr. et à raison de une action nouvelle pour quatre anciennes.

Les actions *Aciéries de France* perdent 20 fr. à 760 ; les parts se tiennent à 185 ; *Senelle-Maubeuge* vaut 1045 contre 1050.

Montataire conserve à 1660 contre 1673 presque tout le bénéfice de sa récente hausse. Les *Usines de l'Espérance à Louvroil* gagnent 5 fr. à 1565 ; *Commeny-Fourchambault* cote 1448 contre 1549.

Les *Usines de la Basse-Loire* sont un peu mieux tenues à 301 contre 300.

La *Société Métallurgique de l'Ariège* est ferme à 540 contre 538. L'action ordinaire des *Forges d'Alais* se négocie à 217.50 contre 216 ; l'action privilégiée vaut 334 contre 353 ; *Montbard-Aulnoye* cote 258 contre 257.

L'action *Aciéries de Paris et d'Outreau* revient de 1110 à 1104, cours intéressant, tant en raison du dividende actuel de 55 fr. susceptible d'augmentation dans l'avenir.

L'action *Piombino* est lourde à 86 contre 86.50. L'Assemblée est convoquée pour le 31 mars, à Florence.

Les *Forges et Chantiers de la Méditerranée* perdent encore 30 fr. à 800. Les *Chantiers de la Loire* se tassent de 1645 à 1640. Les *Chantiers de Saint-Nazaire* reprennent un peu de 1166 à 1170. Les *Chantiers de la Gironde* se tiennent à 787. Les *Chantiers de France* se tassent de 539 à 535 et les *Chantiers de Bretagne* de 147.50 à 146.

Fives-Lille perd encore 40 fr. à 965. L'action ordinaire *Dyle et Bacalan* reste inscrite à 210 et l'action privilégiée s'avance de 265 à 279.50. Le Conseil a décidé de rembourser par anticipation les bons décennaux émis en 1904 et restant encore en circulation. Ce remboursement aura lieu le 1^{er} avril.

L'action *Société Française de Constructions Mécaniques* n'a pas varié à 405. On trouvera plus loin les comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 31 mars.

L'action des *Hauts Fourneaux de Caen* restent inscrits à 255, avec un marché intermittent.

Les *Ateliers du Nord de la France* consolident leurs récents progrès à 998 contre 1001.

La *Société Franco-Belge de Matériel de Chemins de fer* reste inscrite à 880. La souscription aux 4.000 actions nouvelles de 500 fr., émises à 800, a été close le 21.

La *Compagnie Française de Matériel de Chemins de Fer* se tient à 1045. Les *Constructions de Levallois-Perret* restent invariables à 131.

Les *Etablissements Decauville* se négocient à 115, contre 154.

Le calme est rétabli dans les mines du Centre et les prix de vente se tiennent. La situation de nos charbonnages reste donc bonne pour l'instant et les valeurs de charbon se montrent fermes, malgré l'ambiance déprimante.

Carmaux, dont l'Assemblée est convoquée pour le 2 avril, est ferme à 2669 contre 2663. La *Grand Combe* gagne 14 points à 2094. *Epinac* s'inscrit sans changement à 1620.

Montrambert s'avance de 647 à 652. Les bénéfices de l'exercice 1913 se sont élevés à 3.863.812 fr. 94, contre 3.420.251 fr. 27 en 1912. L'Assemblée du 20 courant a maintenu le dividende à 34 fr. par action, comme pour les trois exercices précédents.

Les *Houillères de Saint-Etienne* reculent de 447.50 à 441. Les *Mines de la Loire* se négocient à 236, sans changement. L'extraction en 1913 a atteint 825.669 tonnes contre 787.023 en 1912. Les bénéfices de l'exercice 1913 se sont élevés à 2.991.000 fr., contre 1.996.320 fr. en 1912. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Conseil proposera à l'Assemblée du 6 avril la répartition d'un dividende de 8 fr., alors qu'il n'avait rien été distribué depuis trois ans ; ce dividende n'absorbe que 640.000 fr.

Les *Houillères d'Ahun* s'affaiblissent encore de 59 à 57.50.

Les *Charbonnages du Tonkin* gagnent du terrain à 1720.50 contre 1714.

Puertollano, dont les progrès avaient été très rapides, revient de 488 à 470. L'Assemblée est convoquée pour le 28 mars ; les comptes qui lui seront soumis font ressortir un bénéfice net de 370.403 fr., contre 372.321 fr. en 1912. Il sera proposé à l'Assemblée la répartition d'un dividende de 45 fr. net, contre 42 fr. précédemment. De plus, l'Assemblée aura à se prononcer sur un projet d'absorption de la Société par *Penarroya*.

Trifail perd 10 fr. à 331. L'action *Héraclée* est lourde à 170 contre 173 ; la part se négocie à 2175 contre 2100.

Les *Pétroles d'Oklahoma* sont faibles à 83 contre 85.50.

L'action de la *Compagnie Industrielle des Pétroles* s'est tassée de 720 à 708 et la part a suivi de 600 à 597.50. L'action privilégiée de la *Société Royale Néerlandaise des Pétroles* se traite à 397 contre 398. *L'Astra Romana* revient de 709 à 696.

Le marché des valeurs russes s'est, cette semaine, notablement amélioré. Les polémiques de presse russe-allemande s'éteignent peu à peu et le Gouvernement paraît, pour l'instant, un peu moins mal disposé vis-à-vis des Syndicats. D'ailleurs, le plus attaqué d'entre eux, le *Prodougou*, vient de lui-même de réduire son existence, dont le terme fixé primitivement au 31 décembre 1918, a été ramené à fin 1915. Dès le 1^{er} février 1915, les contractants reprendront la liberté de vendre directement, mais ils devront exécuter les contrats faits par le *Prodougou* au delà de 1915. Cette mesure, en rendant la liberté aux producteurs, est évidemment de nature à faciliter l'accroissement de l'extraction, mais pour mettre fin à la disette de combustible, il faudrait qu'en même temps les moyens de transports soient considérablement accrus. Or, au lieu des 24.000 wagons réclamés pour 1914, aux réseaux de l'Etat, par le Comité des Congrès Miniers du Sud de la Russie, il semble qu'on ne doive s'attendre qu'à une commande de 8.000 wagons, inférieure de moitié aux prévisions du ministère des Voies et Communications. La Commission du budget de la Douma a, en effet, réduit de moitié le crédit prévu de 22 millions de roubles, estimant qu'une commande de 16.000 wagons ne pouvait être exécutée avant deux ans.

La situation, tout en étant légèrement meilleure, reste donc encore fort embrouillée. Au point de vue purement boursier, on a annoncé une fois de plus que la *Croix-Rouge Boursière*, d'accord avec le président de la Banque d'Etat, était décidée à intervenir pour enrayer la baisse. Cette dernière nouvelle n'a pas été sans contribuer, pour sa part, à la reprise du marché, reprise d'ailleurs de courte durée puisqu'en fin de semaine le marché est de nouveau lourd.

L'action *Briansk* ordinaire reprend de 456 à 467 pour finir à 461 ; l'action privilégiée, dont les mouvements sont moins brusques, clôture à 427 contre 429. *L'Union Minière et Métallurgique de Russie* reste inscrite à 620 ; depuis le 16 mars, les obligations 5/0 de cette Société sont inscrites à la cote au comptant ; elles se négocient aux environs de 450, avec un coupon de 12 fr. 50 à l'échéance du 1^{er} mai.

L'action *Huta-Bankowa* se traite à 1900 contre 1930 ; l'action *Oural-Volga* se tient à 207 contre 206.25 ; l'obligation à revenu variable est ferme à 356.25 contre 355. *Donetz-Jourieffka*, qui n'avait pas été cotée depuis quelques jours, s'inscrit à 675 contre 700.

Les actions *Chantiers de Nicolaïeff* se sont négociées à 470, en attendant leur échange contre des titres de la Société Russe. Les actionnaires de la Société Française sont convoqués en Assemblée pour le 4 avril, afin d'entendre le rapport des liquidateurs et de prononcer la clôture de la liquidation.

La *Société Russe de Construction de Locomotives* est de nouveau faible à 462.50 contre 467.

La *Sosnowice* reprend de 1398 à 1410. *Dombrowa* cote 1606 contre 1617. L'action ordinaire *Sels Gemmes* est mieux à 312 contre 309 ; la privilégiée, sans grand marché, se tient à 306.

L'action ordinaire de l'*Industrie Houillère de la Russie Méridionale* se tient à 182 et la privilégiée se négocie à 513 contre 515.50. L'action ordinaire *Berestow-Kraska* reste inscrite à 164 : la privilégiée, sans grand marché, a valu 272.50 contre 269. L'action privilégiée *Makeewka* recule encore de 197

à 183, et l'action ordinaire faiblit de 38.75 à 35.50.

Krivoï-Rog se négocie à 1184 contre 1160.

Le prix du naphtaline en Russie se tient à 43 kopecks. Différentes dépêches de Saint-Pétersbourg paraissent prouver qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux bruits d'après lesquels le monopole du naphtaline en Russie serait envisagé par le Gouvernement d'une façon sérieuse. Il semble plus vraisemblable d'admettre que les Départements de la Marine et celui des Voies et Communications étudient les moyens d'assurer par eux-mêmes leurs besoins en naphtaline.

Le *Naphte*, après avoir progressé jusqu'à 615, clôture à 602 comme la semaine précédente. L'action *Ter-Akopoff*, dont l'Assemblée a dû se tenir le 20 courant, cote 1114 contre 1109.

La *Société Cotonnière Russo-Française* se traite à 667 contre 674, et la part à 265 contre 268.

L'action privilégiée de la *Dynamite Russe* garde, à 120, toute sa récente reprise ; l'action ordinaire se tient à 110.50.

Prowodnik est résistante à 551 contre 552. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, on espère pour l'exercice clos le 31 décembre une augmentation du dividende de 12 roub. 75 ; on parle comme probable d'un dividende de 14 roubles.

Le marché du cuivre a été meilleur cette semaine et le métal clôture à £ 63 15/16 au comptant et £ 64 3/8 à terme, contre £ 63 1/16 au comptant et £ 63 9/16 à terme. Les statistiques européennes au 15 mars font ressortir une diminution de 198 tonnes pour la quinzaine. En Europe, la consommation est satisfaisante ; aux Etats-Unis, elle reste stationnaire, mais les consommateurs auront vraisemblablement à acheter des quantités importantes pour les besoins d'avril. Les spéculateurs, découragés par la mauvaise tenue générale des marchés financiers ont la semaine dernière, liquidé une bonne partie de leurs engagements et à ce point de vue que la situation paraît saine.

Le *Rio Tinto* a été cette semaine la valeur en vedette ; les évaluations pessimistes faites par un marché démotivé sur son dividende final se sont trouvées démenties par la réalité, puisqu'il vient d'être déclaré un solde de 33 sh. par action. Cette nouvelle a fait progresser rapidement l'action de 1747 à 1784 par suite de rachats de vendeurs à découvert ; elle clôture à 1763. La distribution de ce dividende final porte la répartition totale de 1913 à 73 sh. contre 90 sh. en 1912, 52 sh. 1/2 sh. en 1911 et 50 sh. en 1910.

Encouragée par la hausse du métal, l'action *Boléo* s'avance de 736 à 744 pour finir à 737 et la part gagne 5 fr. à 440.

L'action ordinaire des *Mines de Bor* se négocie à 1650 contre 1603 ; l'action de jouissance se tasse de 1625 à 1590.

L'action *Cuivre et Pyrites* est bien tenue vers 260.

La *Compagnie Française des Métaux* reprend de 750 à 757 ; l'*Electro-Métallurgie de Dives* se tient à 480. Les *Tréfileries du Havre* n'ont pas varié à 240. *Pontgibaud* se tasse encore un peu de 514 à 510.

L'American Smelters, sans transactions, reste inscrite à 440.

Le plomb se tient ferme aux environs de £ 20 : les événements mexicains favorisent la bonne tenue de ce métal en gênant la production du pays qui est un des quatre plus gros producteurs.

Penarroya est un peu plus faible à 1425. L'absorption des charbonnages de *Puertollano*, dont cette Société possède déjà une grande partie des actions, va cependant donner à la branche charbonnage une nouvelle extension.

Aguilas se négocie à 131 contre 129.

L'action *Laurium Français* se tient à 450 ; le *Kanquet* se tasse de nouveau de 420 à 410. L'Assemblée qui n'a pu se tenir le 20 courant, faute du quorum, a été remise au 4 avril. On pense que, malgré la diminution des bénéfices, 237.846 francs contre 303.911 fr. en 1912, le dividende pourra être encore de 5 0/0, soit 22.50 par action de 500 fr. remboursée de 50 fr. le 1^{er} juillet 1913, contre 25 fr. pour l'exercice précédent.

Le zinc se tient à £ 21 1/2, mais son marché est peu animé et les consommateurs se tiennent sur la réserve ; le Syndicat du zinc réunis à Berlin n'a apporté aucune modification aux prix.

L'action *Malidano* jouissance est mieux à 278 contre 277 ; *Bou-Thaleb* recule de 127 à 125 ; l'ac-

tion *Guergour* perd encore de 10 fr. à 540 et la part s'écroule de 65 à 52 pour reprendre un peu ensuite à 56.

Le *Nickel* se négocie à 1163 contre 1172 en attendant l'Assemblée du 23 mars à laquelle il sera proposé de porter le dividende de 40 fr. à 43 fr.

Les *Ardoisières de l'Anjou* cotent 262 contre 260. L'Assemblée du 16 mars a approuvé les comptes de l'exercice et voté, ainsi que nous l'avions fait prévoir, la répartition d'un dividende de 15 fr. par action de 250 fr., payable le 15 avril, contre 12.50 pour l'exercice précédent.

Mokta-el-Hadid se traite à 2175 comme précédemment; les *Mines de fer de Segré* reprennent de 101 à 119.

Les *Pyrites de Huelva* reculent de 541 à 520 puis reprennent à 534.

Toujours la même faiblesse sur le marché des phosphates ; pour les Sociétés des phosphates, la baisse de frets est une compensation à la baisse des prix de la matière : l'action *Gafsa* est légèrement mieux à 900 contre 895 et la part également à 810 contre 790. Les *Phosphates du Dyr* reprennent de 96.50 à 103. L'action *Omnium d'Algérie-Tunisie* se négocie à 2325 contre 2350.

La demande est faible sur le marché des nitrates ; les valeurs de ce groupe s'en trouvent défavorablement impressionnées. Le *Lautaro* reste lourd à 267 contre 269 ; le *Lagunas* se tient à 45. L'action *Nitrate Railway* consolide sa récente avance à 367 contre 380. Les recettes de la première quinzaine de mars se sont élevées à £ 30.628 en plus-value de £ 150 sur celles de la période correspondante de 1913. La plus-value depuis le 1^{er} janvier est ainsi portée à £ 681.

L'action ordinaire *Société Norvégienne de l'Azote* reprend de 280 à 282. *Saint-Gobain* se négocie à 6.050 contre 6095. Les *Etablissements Maleira* cotent 497 contre 493, les *Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis* 560 contre 568.

La *Compagnie Richer* cote 1936 contre 1945. *Ternois et Guénan* vaut 750 ; l'Assemblée est convoquée pour le 2 avril.

L'action de capital des *Chalets de Nécessité* se négocie à 4170 contre 4160, l'action de jouissance à 850 contre 861. On croit qu'il sera proposé à l'Assemblée du 25 courant le maintien du dividende à 62 fr. 50 par action de capital et 47 fr. 50 par action de jouissance.

La *Dynamite Centrale*, après son récent mouvement de baisse, reprend vivement de 740 à 751. La *Dynamite Nobel*, dont l'Assemblée doit se tenir le 23 courant, se traite à 345 contre 350.

Les *Matières Plastiques* sont lourdes à 240 contre 245.50. L'action *Air Liquide* reprend de 285 à 287 ; la part se tient à 1400. Les *Procédés Raoul Pictet* sont bien tenus à 206 contre 201, gardant toute leur récente hausse ; l'Assemblée doit se tenir au moment où nous mettons sous presse.

La *Stéarinerie Fournier*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 23 mars, recule vivement de 117 à 110.

Les *Cirages Français* ont à peine varié à 1031. Les *Etablissements Pathé*, dont le marché est assez animé, reculent de 172 à 165.

L'action ordinaire des *Usines du Rhône* reprend brusquement de 2190 à 2298 et l'action privilégiée suit à 557 contre 515.

Les *Salines de l'Est*, qui avaient perdu la semaine précédente une quinzaine de francs, sont en légère reprise à 371 contre 370. Les *Salins du Midi* sont fermes à 1895 contre 1875.

Le *Comptoir de l'Industrie Linière* se tasse un peu de 835 à 832, en attendant l'Assemblée extraordinaire du 27 courant qui doit nommer un gérant et un membre du Conseil de surveillance.

La *Soie Artificielle* vaut 786 contre 787 et la part 267 contre 261. La *Soie de Chardonnet* est de nouveau faible à 141 contre 148. Rappelons que l'Assemblée du 28 mars doit statuer sur un projet de fusion de la Société avec une Société nouvelle en formation. La *Soie* dont l'Assemblée est convoquée pour le 7 avril, n'a toujours aucun marché.

Les *Papeteries de l'Ouest* reculent de 173 à 158. L'Assemblée est convoquée pour le 6 avril.

La *Part Petit Parisien* cote 498 contre 496. Le *Petit Journal* accentue encore ses récents progrès de 445 à 446, influencé favorablement par l'accroissement des bénéfices pour l'exercice 1913. Le dividende proposé à l'Assemblée convoquée pour

le 1^{er} avril, sera dit-on de 23 fr., comme précédemment. Le *Figaro*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 29 avril, regagne rapidement le cours de 525 contre 475.

L'*Agence Havas* se traite à 1215 comme précédemment. L'action ordinaire *Imprimerie et Librairie Administrative des Chemins de fer* (Imprimerie Paul Dupont) se négocie à 102.50 contre 102, la priorité vaut 211 contre 222 ; l'Assemblée doit se tenir le 30 mars, *L'Imprimerie Chaix*, dont l'Assemblée est convoquée pour le 4 avril, cote 1660 contre 1665.

Les *Grands Travaux de Marseille* se tiennent à 887 contre 885.50. Les *Ciments Français* reproduisent le cours de 1182. Les *Ciments Boulonnais* reprennent un peu de 437 à 444.

La *Compagnie Forestière Sangha-Oubanghi* regagne un point et demi à 80. Les *Sultans du Haut-Oubanghi* s'affaissent de nouveau de 375 à 365, soit 65 fr. net puisque l'action de 500 fr. n'est libérée que de 200 fr.

Les *Etablissements Bergougnan* se traitent à 1456 contre 1458.

Les *Tabacs des Philippines* ont un marché très calme et varient peu autour de 280. Les *Tabacs du Portugal* n'ont pas de marché du tout et restent inscrits à 534. Les *Tabacs Ottomans* se négocient à 467 contre 468.

L'action ordinaire *El Buen Tono* cote 165 contre 170 et l'action privilégiée 127 contre 130 ; l'action ordinaire détachera le 1^{er} avril un coupon de 3 piastres.

L'action ordinaire des *Grands Moulins de Corbeil* cote 143 contre 140 et la privilégiée 140 comme précédemment.

Le marché du sucre reste extrêmement calme et les transactions y sont très limitées, vendeurs et acheteurs se tenant sur la réserve ; les premiers espèrent que notre production sensiblement inférieure à celle de la campagne précédente amènera un relèvement des cours et les seconds sont influencés par la tenue plutôt lourde des places étrangères.

L'action ordinaire *Raffineries Say* se négocie à 377 contre 380 et la privilégiée se tient à 258. L'action ordinaire *Sucreries d'Egypte* vaut 49 contre 49.50 et la privilégiée 53.50 contre 53.

La *Distillerie Cusenier* se négocie à 603 ; un acompte de dividende de 12 fr. 50 par action sera payé le 15 avril. Les *Distilleries de l'Indochine* continuent à progresser à 1245 contre 1237 sous l'influence de la distribution en janvier d'un acompte de dividende de 35 fr. contre 20 fr. en 1913. Cette répartition fait, en effet, espérer pour l'exercice clos le 31 décembre un dividende supérieur à celui de 1912 qui avait été de 75 fr.

La *Bénédictine* revient de 12100 à 12025.

La *Société Générale de Laiterie* s'inscrit à 208 ; l'Assemblée est convoquée pour le 30 mars.

Les *Etablissements Duval*, en attendant les résultats de l'Assemblée reportée au 28 mars, sont en reprise de 725 à 779.

Le *Grand Hôtel* vaut 291 contre 289, l'*Hôtel Continental* 658 comme précédemment.

Les *Glacières de Paris* cotent 955 ; on croit que le Conseil proposera à l'Assemblée convoquée pour le 28 courant, le maintien du dividende à 50 fr. par action.

L'action ordinaire du *Printemps* clôture à 372 contre 370 et l'action privilégiée à 307 contre 310. Les *Galeries Lafayette* se tiennent à 110, les *Nouvelles Galeries* à 1170 contre 1180 ; *Paris-France* se négocie à 1191 contre 1205 et les *Magasins Modernes* à 220, comme précédemment.

L'*Oriental Carpet* finit à 311 contre 314. Les *Etablissements Orosdi-Back* varient peu à 200 contre 203.

Le *Musée Grévin* se négocie à 453 contre 452 en attendant l'Assemblée du 25 mars à laquelle il sera proposé, espère-t-on, de répartir des dividendes légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent qui avaient été de 30 fr. 85 par action de capital, 5 fr. 85 par action de jouissance, 26 fr. 40 par cinquième de part bénéficiaire et 4 fr. 70 par quatre-vingtième de part de fondateur.

L'action de jouissance *Tour Eiffel* cote 117 et la part à peu près 115. L'exercice 1913 a laissé à cette Société un bénéfice de 210.008 fr. contre 210.966 fr. en 1912 ; il sera proposé à l'Assemblée convoquée pour le 26 courant, le maintien du dividende à 7 fr. 50 par action et par part.

Marché Libre

TERME ET COMPTANT

Il devient fastidieux de n'avoir, depuis de longues semaines, qu'à constater l'absence totale de vie et d'animation sur notre place. Aujourd'hui comme hier, le marché reste maussade d'autant plus que la démission du ministre des Finances, que la Bourse estimait comme devant marquer un retour à l'activité, a été donnée à la suite d'un tragique événement, troubant dans ses conséquences.

Parmi les fonds d'Etats, les rentes brésiliennes affectées par les difficultés politiques qui se greffent sur les difficultés financières, ont supporté de nouvelles réalisations : le 5/0/1903 perd perds près de deux points à 82.60 ; le 5/0/1903 revient de 93.50 à 92.50, le 4/0/1903 se tasse de 71.40 à 70.

Au comptant, les obligations des différents Etats brésiliens sont irrégulières : *Amazone* 5/0/0 revient de 287 à 285 ; *Maranhao* 5/0/0 revient de 300 à 274.50 ; *Para* 5/0/0 se relève de 395.50 à 403.50 ; *Parana* 5/0/0 reste inscrit à 415 ; *Pernambuco* 5/0/0 1903 plus lourd à 366.50 contre 368, le 5/0/0 1909 de 369 à 360.

Dans le groupe des fonds argentins, le 4/0/0 or 1897 et 1900 s'améliore de 82.30 à 83.15 ; le 5/0/0 Intérieur est peu traité à 85.

Les *Cédules Hypothécaires* 6/0/0 reviennent de 92.20 à 89.55 les coupures de 1.000 pesos, offrant à ce cours un revenu de plus de 6 1/2 0/0. Ces titres représentent le montant des prêts consentis sur premières hypothèques par la Banque Hypothécaire Nationale Argentine, qui a été créée en 1886 par le Gouvernement argentin. Remboursables par tirages ou rachats, — actuellement par rachats, les cours étant inférieurs au pair — ils sont garantis par les immeubles hypothéqués au profit de la Banque, ses réserves et, éventuellement, par le Gouvernement argentin. Les négociations se faisant au change fixe de 2 fr. 25 le peso et les cours se cotant en 0/0, le prix d'achat d'une coupure de 1.000 pesos ressort à

$$89.55 \times 1.000 \times 2.25 = 2.015 \text{ fr. environ.}$$

Le service se fait à un change variable, environ 2 fr. 17 le peso ; les coupons semestriels de janvier et juillet se détachent en Europe six semaines avant leur échéance. En tenant compte de la portion courue du coupon, le prix d'achat se trouve ramené à environ 1.972 fr., ce qui est intéressant pour un titre rapportant 130 fr. 20 et offrant une prime de remboursement de près de 200 fr. Toutefois le grand nombre de titres mis en circulation nuit à la bonne tenue des cours, car les cédules remises par la banque aux emprunteurs sont vendues par eux en Bourse, ce qui peut, le cas s'est produit cette semaine, peser sur le marché. Ajoutons qu'à partir du 23 mars ces titres se négocieront au marché à terme.

Nouvelle chute des rentes mexicaines : le 5/0/0 Intérieur de 31.90 à 31.60, le 3/0/0 Intérieur de 22.35 à 21.65.

Le 5/0/0 or 1899, inscrit au comptant seulement, n'a que de rares négociations : les dernières remontent au 20 février pour les coupures de £ 20 et £ 100 qui se sont traitées à 85.25 et au 20 janvier pour les coupures de £ 1.000, à 79.75. On annonce que le coupon de cet emprunt échéant le 1^{er} avril 1914 sera payé en entier, quoique deux remises mensuelles de fonds seulement au lieu de trois aient été faites. Le solde du coupon sera fourni par les intérêts accumulés du compte que possède le Mexique dans une banque allemande.

Les *Bons du Trésor Mexicain* 6/0/0 1913 se traitent aux environs de 425.

Le *Banco del Pérou y Londres* se retrouve, à 480 au lieu de 486, en attendant l'Assemblée convoquée pour le 31 mars à Lima et à laquelle, nous l'avons annoncé, il ne sera proposé, pour le 2^e semestre de 1913 qu'un dividende de 12 fr. 50, contre 17 fr. 50 pour les semestres précédents. Le dividende total ne sera ainsi que de 30 fr., au lieu de 35 fr. pour les exercices antérieurs, la Société ayant été victime d'un détournement.

La *Banque Industrielle du Japon* se relève légèrement de 154 à 159. Les bénéfices nets, pour le deuxième semestre de 1913, après affectation de 241.158 yen à l'amortissement des obligations de l'emprunt national, se sont élevés à 676.668 yen, contre 857.478 yen pour la période correspondante de 1912. Le dividende qui fut de 8 0/0 il y a un an et de 5 0/0 six mois plus tard, sera fixé à 6 0/0 l'an. Une somme de 55.000 yen sera affectée aux réserves, contre 445.000 yen antérieurement. La *Banque Péninsulaire Mexicaine* s'inscrit à 108.50 contre 111, en attendant les décisions que prendra l'Assemblée convoquée pour le 27 mars.

La part *Crédit Mobilier Français*, ramenée la semaine dernière de 390 à 344, reprend à 353. La *Société*

Foncière Marocaine fait preuve de fermeté à 117, coupon dividende de 6 fr. 50 à détacher le 1^{er} mai. La *Banque Nationale d'Egypte* se traite à 391 contre 386. La part *Credit Foncier Argentin* se maintient à 330, favorisée par la perspective d'un dividende de 13 fr. 33 environ pour 1913 contre 10 fr. l'an dernier. La part *Credit Foncier du Brésil* revient de 100 à 96, bien que son dividende doive être porté de 2 fr. 86 à 4 fr. 16.

Les obligations de *Chemins de fer de Porto-Rico* montrent de la fermeté : la 1^{re} hypothèque 3 0/0 à 337, la 2^{re} hypothèque 5 0/0 à 450, la 4 0/0 net à 347, l'obligation à revenu variable à 146. L'obligation 3 0/0 1^{re} hypothèque, la 2^{re} hypothèque 5 0/0 et la 4 0/0 net détachent le 1^{er} avril des coupons respectivement de 7 fr. 50 net, 12 fr. 50 brut et 10 fr. net. Voici comment se comparent les recettes des cinq premières semaines de 1913 et de 1914 :

| | 1913 | 1914 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Du 29 janv. au 4 fév. | 180.620 15 | 203.867 90 |
| Du 1 ^{er} au 29 janv.... | 460.719 » | 533.962 30 |
| Du 1 ^{er} janv. au 4 fév. | 641.339 15 | 737.830 20 |

Différence en 1914 + Fr. 96.491 05

Les obligations *Chemin de fer Buzau-Nehoius* 5 0/0 se traitent à 455. Les recettes des deux premiers mois de 1913 et 1914 se comparent ainsi :

| | 1913 | 1914 | Différence en 1914 |
|--------------|---------|---------|--------------------|
| Janvier..... | 97.441 | 100.096 | + 2.655 |
| Février..... | 102.536 | 107.036 | + 4.480 |
| Totaux..... | 199.997 | 207.132 | + 7.135 |

Les *Messageries Fluviales du Congo* restent à 225 l'action, tandis que la part revient de 289 à 276 et le cinquième de part de 57 à 55.50. L'Assemblée du 28 mars maintiendra les dividendes de ces titres respectivement à 17 fr. 33, 27 fr. 50 et 5 fr. 50.

L'action privilégiée *Électricité de Limoges* s'inscrit à 139. Les recettes de la Compagnie, à la fin du mois de février 1914, se comparent ainsi avec celles de la période correspondante de 1913 :

| | 1913 | 1914 | Différence en 1914 |
|--------------|---------|---------|--------------------|
| Janvier..... | 133.154 | 133.285 | + 131 |
| Février..... | 104.495 | 108.774 | + 4.279 |
| Totaux..... | 237.649 | 242.059 | + 4.410 |

Une légère amélioration est à noter dans le compartiment des valeurs industrielles russes, bien que l'activité fasse toujours défaut. La reprise aurait pu être plus importante et plus générale si une certaine déception n'avait pas été causée par la récente décision prise par la Commission du budget de la Douma de réduire de moitié le crédit de 22 millions de roubles demandé par le Gouvernement pour la construction de 16.000 wagons de marchandises.

La *Hartmann* regagne quelques points à 588 contre 585. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 22 mars/4 avril, à l'effet de statuer sur une proposition d'augmentation du capital. Vers la fin de 1913, une Assemblée extraordinaire avait déjà donné au Conseil tous pouvoirs pour se procurer de nouvelles ressources, soit en augmentant le capital, soit en émettant des obligations. Des modifications ont du être vraisemblablement apportées aux projets primitifs, le Conseil sollicitant de nouvelles autorisations. La *Maltzof* après avoir repris d'une vingtaine de francs à 742 revient à 728 ; certains journaux russes envisageant la possibilité d'un dividende de 14 roubles, alors qu'il y a quelque temps, 12 roubles semblaient devoir être un maximum. Rappelons que pour l'exercice 1912, il a été réparti 17 roubles. *Toula* se ranime de 988 à 1010, l'activité des usines pouvant faire espérer une augmentation du dividende pour l'exercice en cours. *Tangarog* se maintient à 590. Les *Tubes et Forges de Sosnowice* offrent à 726 contre 724 l'occasion d'un placement rémunératrice joint à des chances sérieuses de plus-value.

L'action *Haut-Volga* privilégiée tombe à 95, en attendant des précisions sur le projet de réorganisation qui comporterait, dit-on, l'échange onze actions actuelles de 487 r. 50 contre une action nouvelle de 100 roubles.

Les *Wagons de Saint-Pétersbourg* ont peu varié à 306.50 contre 305. Les parts *Nicolaieff* s'inscrivent à 49.50 contre 52.75 ; le nombre de ces titres se raréfie au fur et à mesure qu'il est procédé à leur échange contre des actions de deuxième catégorie de la Société russe, à raison d'une action pour quatre parts. Rappelons que les parts cesseront d'être inscrites à la cote à terme avec la liquidation de fin mars ; les quelques titres pouvant rester en circulation seront inscrits au comptant encore quelque temps après cette date.

Au comptant, les *Forges et Aciéries du Donets* reprennent vivement de 1100 à 1208 et terminent à 1180, la *Dniéprovienne* reste à 3080, la *Providence Russe* (série A), passe de 351 à 356. La *Russo-Belge* à 1874.

Les Usines Franco-Russes sont calmes à 745.

Les parts *Kama* s'inscrivent à 1370 et les petites parts à 453. On annonce que, pour l'année clôturée au 13 octobre dernier, les bénéfices auraient été de 1 million de roubles environ contre 1.258.112 roubles en 1911-12. Malgré cette légère moins-value bénéficiaire que le Conseil avait d'ailleurs laissé prévoir, les dividendes seraient, dit-on, augmentés et portés respectivement à 141 fr. 66 pour les actions, 74 fr. 55 pour les parts et 21 fr. 37 pour les petites parts contre respectivement 132 fr. 19, 71 fr. 37 et 17 fr. 75 l'an dernier. Cette largesse du Conseil d'administration se justifie par la brillante situation financière de la Société.

L'action *Diétrich* se trouve à 163 contre 166. Le *Trust Métallurgique Belge-Français* reste à 50 l'action de capital et 60.50 l'action de dividende. L'Assemblée du 14 mars a décidé d'affecter aux amortissements le solde créiteur s'élevant, pour l'exercice 1913, à 807.638 fr. 22 contre 1 million 90.690 fr. 65 en 1912, exercice pour lequel il avait été réparti un dividende de 4 fr. 50 aux actions de capital et 4 fr. 25 aux actions de dividende.

Parmi les valeurs françaises traitées uniquement au comptant, les *Acieries du Saul-du-Tarn*, restent fermes à 570. La *Métallurgique du Périgord* se retrouve à 930. Les *Usines Bouhey* se maintiennent à 100 ; on trouvera plus loin le compte rendu de l'Assemblée extraordinaire du 14 mars, qui a voté la prorogation de la durée de la Société, l'augmentation du capital et l'émission d'obligation.

Les *Automobiles et Cycles Peugeot* s'échangent à 552. Les résultats obtenus par cette Société pendant l'exercice 1912-13, qui a pris fin le 31 octobre 1913, font ressortir un bénéfice net de 4.077.100 fr. au lieu de 3.222.193 fr. en 1912. On doit faire remarquer que ces résultats ont été obtenus avec un capital de 30 millions de francs, au lieu de 20 millions en 1912. Le dividende sera vraisemblablement maintenu à son chiffre antérieur de 35 fr. par action, toutefois, les actions nouvelles n'auront droit qu'à 17 fr. 50.

Les valeurs de cuivre ont peu varié, bien que le métal se soit relevé à £ 63 15/16 au comptant et £ 64 3/8 à terme contre £ 63 1/16 et £ 63 9/16 il y a huit jours. La *Cape Copper* a peu varié à 97.25. La *Spassky* reprend légèrement sur ses plus bas cours à 72.25 contre 71.75. La *Mount Elliott* reste à 92.75. *Corocoro* se retrouve à 17.50.

Dans le groupe des mines pyrithiques, la *Montecatini* est ferme à 131.50 ; l'Assemblée à laquelle seront soumis les comptes, dont nous avons donné un aperçu il y a quinze jours, est convoquée pour le 25 mars. Rappelons qu'il sera proposé de maintenir le dividende à 7 lire. *Tharsis* reprend de 170 à 174.50 ; la fixation du solde du dividende du Rio à 35 shillings, alors que généralement on s'attendait à un chiffre inférieur, étant donnée la grève qui a réduit sensiblement l'exploitation et les ventes de pyrites, peut faire espérer que, pour la Tharsis, le dividende de 8 sh. ne subira qu'une faible réduction ou peut-être même aucune, contrairement aux bruits mis en circulation. *Pena* se retrouve à 26.75.

Parmi les mines porphyriques, la *Utah* est en progrès de 282.50 à 285.50, coupon trimestriel de 3 fr. 54 net à détacher le 23 mars. La production en février s'est élevée à 9.492.898 livres. La *Ray* se maintient à 112, à la veille de détacher un coupon semestriel de 1 fr. 791 net. Cette mine a produit en février 5.600.000 livres contre 5 millions 571.279 en janvier. Les nouvelles reçues de la mine font prévoir un nouvel abaissement du prix de revient. La *Chino* a produit en février 5.319.948 livres. Ce chiffre bien qu'en diminution sur janvier, est supérieur de près de 1 million de livres à la moyenne de l'année 1913. Dernier cours 220, coupon trimestriel de 3 fr. 578 net à détacher le 23 mars. *Miami* s'est traitée à 124 contre 121.50.

A l'annonce de son introduction à la cote à terme à partir du 23 mars, l'action *Caucase* bondit de 420 à 460. La *Huelva* s'inscrit à 16.25 contre 17.50. *Natlagua* progresse à 60 contre 57.25. *Calemou* reprend de 675 à 687 ; *Chanaral* de 400 à 415 ; *San Platon*, filiale de Cuivre et Pyrites, progresse de 150.50 à 153. A Londres, l'action *Mason and Bary* n'a pas varié à £ 3 7/8.

Parmi les valeurs de zinc, l'action *Butte and Superior* est en vive reprise de 187 à 193.

La *Vieille Montagne* tombe de 950 à 909. On estime, en effet, que les bénéfices de cette Société subiront pour 1913 une diminution d'environ 40 0/0 et que le dividende pourrait bien être ramené à 40 ou 35 fr. Les *Zincs de Silesie* sont calmes à 1429. Les affaires sont toujours calmes sur *Ain Arko* qui se traite à 98 l'action et 72 la part. Rappelons qu'une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 6 avril. Elle aura, comme on le sait, à statuer sur une augmentation du capital social de 2 à 3 millions.

Dans le groupe des valeurs de plomb, la *Balia*

Karaïdin reste sans changement à 515, en attendant que soit fixé le montant du dividende de l'exercice 1913. L'an dernier il avait été de 30 fr. On estime généralement qu'il pourrait être augmenté, mais il faut tenir compte que de gros paquets de titres sont dans un petit nombre de mains et que les positions spéculatives de ces porteurs peuvent influer sur la décision du Conseil. Le *Laurium Grec* se retrouve à 39 contre 38.50.

Ouasta-Mesloula revient de 900 à 866 l'action et de 606 à 564 la part. Comme nous l'avons annoncé, le dividende de cette Société a été porté de 40 fr. à 55 francs pour les actions et de 22 fr. 50 à 34 fr. pour les parts, tout en permettant d'affecter près de 985.000 francs aux comptes de prévoyance. Toutefois, le rapport présenté à l'Assemblée signale que les régions traversées par les galeries nouvelles sont moins minéralisées que les régions correspondantes des niveaux supérieurs, d'où nécessité de pousser les travaux de recherches afin de se renseigner sur l'étendue de la richesse du gisement. C'est une des raisons qui obligent la Société à constituer de très fortes réserves.

Djebel Ressas reste à 358. A l'Assemblée du 30 mars, il sera proposé un dividende de 17 fr. 50 contre 25 fr. l'an dernier.

Les actions *Sidi-Bou-Aouane* qui ont reçu, l'an dernier, un dividende de 6 fr., restent soutenues à 137, grâce à la perspective d'une répartition d'environ 15 fr., dont 9 fr. à titre de remboursement.

Les actions *Kef-Chambi* s'inscrivent à 111 contre 119, les parts à 36. L'Assemblée, à laquelle il sera proposé un dividende de 5 fr. par action, est convoquée pour le 8 avril.

Doubowai-Balka se tasse de 290 à 282, sur le bruit que le dividende ne serait que de 10 fr. au lieu de 20 l'an dernier, le capital à rémunérer étant de 5 millions au lieu de 2.500.000 fr. En juin 1913, la Société a, en effet, émis 2.500 actions de 100 fr. à 120 fr., pour acquérir et aménager une des mines qu'elle exploite à titre de locataire jusqu'en 1917, la mine Ouchahoff.

Les actions *Mines de fer de Heras-Santander* restent inscrites à 355. Les *Mines et Produits Chimiques* sont calmes à 139.

Great Cobar se traite à 12.25. A une réunion des plus forts actionnaires et obligataires tenue à Londres le 16 mars, le Conseil a proposé de réduire la valeur nominale des actions de £ 5 à 25 shillings et libérées de 15 sh. Il a été question d'accorder en compensation, aux actionnaires, des nouvelles actions entièrement libérées. Plusieurs obligataires ont demandé la mise en vente des propriétés, mais finalement c'est le projet présenté par le Conseil qui a été adopté ; il sera soumis sous peu aux actionnaires et aux obligataires. On demandera à ces derniers d'abandonner 50 0/0 de la valeur de leurs titres ; on leur remettrait en échange des actions entièrement libérées.

La *Huanchaca* s'est encore alourdie de 35.50 à 34.75. Les actionnaires sont, nous l'avons annoncé, convoqués pour le 30 mai en Assemblées ordinaire et extraordinaire à Valparaiso. L'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire porte : 1^o Suppression de la cote à la Bourse de Paris ; 2^o Suppression du bureau de Paris ; 3^o Suspension du dénoyage de la mine ; 4^o Gage à donner aux créanciers de la Compagnie par une hypothèque sur certaines propriétés. Les quelques premières questions sont posées à la demande d'un groupe d'actionnaires anglais, et le Conseil est opposé à un vote affirmatif. Quant à la cinquième proposition, elle est destinée à régulariser les engagements pris par l'administration précédente.

L'action *Dos Estrellas* termine à 220.50 contre 216, après avoir évolué en sens divers, au gré des nouvelles lancées quotidiennement : annonce de l'inondation de la mine, démentie le lendemain, en même temps qu'on apprend que le filon « Veta Verde », recherché depuis plus d'un an, était retrouvé. La *Mexico Mines* n'a pas varié à 131.50.

La *Blanca y Anexas* se traite à 111 ; un dividende de \$ 1,80, pour le premier trimestre de l'exercice en cours, sera mis en paiement le 1^{er} avril.

La situation du marché du diamant reste peu favorable. Alors qu'en janvier et au début de février, on constatait une légère amélioration, la demande de pierres précieuses est, maintenant, aussi réduite que fin 1913, les négociants et les tailleries ayant des stocks importants. La *De Beers* ordinaire se tasse de 463 à 460.50 ; l'action privilégiée reste à 415.50. La *Jagersfontein* revient de 120 à 119.

Les *Phosphates Tunisiens* s'inscrivent à 409 contre 413.50. Cette Société a réalisé, en 1913, un bénéfice sensiblement supérieur à celui des précédents exercices, soit 1.719.534 fr. contre 1 million 592.899 fr. en 1912 et 1.441.231 fr. en 1911. Le Conseil proposera à l'Assemblée convoquée

pour le 29 avril de maintenir le dividende à 20 fr. par action, ce qui, pour les 52.000 actions de 125 fr. composant le capital, absorbera 1.040.000 francs seulement. Il sera affecté 600.000 fr. environ aux amortissements.

Parmi les mines d'étain, la *Juga* se retrouve à 3.75. Revenant sur sa première décision, la Chambre Syndicale n'enlèvera ces titres de la cote à terme que le 1^{er} août, au lieu du 1^{er} avril.

La part *Kinta* a un marché relativement animé à 40, l'action de jouissance à 162. La *Naraguta* s'inscrit à 32.

L'action *Ekaterinovka* se maintient à 751; *Czeladz* à 2400.

Les *Charbonnages de Prokhorow* se traitent à 492.50 l'action privilégiée et 202.50 l'ordinaire. Les bénéfices du mois de janvier 1914 s'élèvent à 117.500 roubles. Les bénéfices de janvier 1913 avaient été de 99.500 roubles.

Gelsenkirchen reste à 1450. L'exercice 1913 a laissé un bénéfice brut de 66.605.945 marks, contre 58 millions 77.625 en 1912. Après déduction des frais généraux, intérêts, charges diverses, et une somme de 23.308.527 marks (21.717.693 en 1912) affectée aux amortissements, il est resté un bénéfice net de 24 millions 140.838 marks contre 19.618.421 l'exercice précédent. Le dividende de 11 0/0, contre 10 0/0 l'an dernier, absorbera 19.800.000 marks.

Le naphte reste à des prix élevés : 43 1/2 kopecks le poud. Malgré cela, les valeurs de pétrole ont été indécises : *Bakou* revient de 1888 à 1882. *North Caucasian* prend de 48.25 à 50. *Russian Oil* gagne 1 fr. à 42.25. *Lianosoff* tombe de 605 à 595, la perspective de l'augmentation du capital n'étant pas de nature à rendre ce titre intéressant.

La Spies se retrouve à 28.25.

La *California Petroleum* (action privilégiée) accentue sa reprise de 331 à 356.50. Les comptes de l'exercice 1913 font ressortir un bénéfice net de \$ 1.430.458 34. Après adjonction du report antérieur, le solde disponible s'établit à \$ 1.607.010 27, sur lesquels le Conseil proposera de répartir un dividende de 7 0/0 par action de préférence et de 2 1/2 0/0 par action ordinaire. Jusqu'à nouvel ordre, il ne sera plus réparti de dividende sur les actions ordinaires, afin de constituer des réserves pour l'amélioration de la production et de renforcer en même temps le gage des actions de préférence. En outre, une réserve pour amortissement à \$ 120 des actions de préférence a été constituée avant toute répartition aux actionnaires par un prélèvement de 5 cents par baril de pétrole. Il a été affecté à cette réserve \$ 273.480.

Les *Pétroles de Grosnyi* s'alourdissent de 2843 à 2610 les actions privilégiées, et de 2770 à 2510 les ordinaires, la production moyenne journalière de la Société A.-J. Akhwerdoff et C^{ie}, pendant le mois de février 1913, ayant été de 85.900 pouds, soit 1.407.042 kilog., contre 103.719 pouds ou 1.698.917 kilog. en février 1913. Les Pétroles de Grosnyi ont procédé cette semaine, en Belgique, à l'émission de 8.000 obligations 5 0/0 au prix de 485 fr.

Les actions *Colombia* reviennent de 1772 à 1725, en attendant que soit terminé le nettoyage de la sonde Moreni où se sont produites des venues de sable. L'action *Omnium de Pétroles*, qui a détaché le 16 mars son coupon dividende de 50 fr., se traite à 670.

Des ventes tombant sur un marché étroit ont éprouvé le marché de la *Franco-Wyoming* qui revient de 119 à 113.50 la privilégiée, et de 50.75 à 47.75 l'ordinaire.

Le marché du caoutchouc de plantation, à Londres, a fait bonne contenance cette semaine. Sur des achats d'origine américaine, le *Standard crêpe* a été payé 2 sh. 5 3/4 d. pour mars, 2 sh. 5 1/2 d. pour avril, 2 sh. 5 d. pour mai-juin et 2 sh. 4 1/4 d. pour juillet-décembre. Tous ces prix sont en amélioration de 1/2 à 1 1/2 d. sur ceux d'il y a huit jours. On croit généralement que les quantités offertes à la prochaine vente aux enchères seront moins importantes qu'à l'habitude.

La situation technique du marché du caoutchouc reste très favorable et on peut estimer que pour les bonnes Sociétés de plantation la crise est en voie de dénouement. Certes, les prix actuels ne sont pas des prix normaux, et à la première éclaircie générale, ils se relèveraient probablement quelque peu, parce que, dans les conditions actuelles, la consommation mondiale paraît devoir faire des progrès plutôt plus rapides que la production. Il n'en est pas moins vrai qu'en attendant que la crise générale qui pèse sur le monde entier se dénoue, les bonnes Sociétés de plantation peuvent réaliser, même au prix actuel de la matière première, d'intéressants bénéfices, et il y a lieu de tenir compte que le développement normal de leur production leur permettra d'améliorer peu à peu leur prix de revient et de lutter

encore plus facilement dans les années à venir contre leurs concurrents du Brésil et du Congo.

En somme, les valeurs de caoutchouc de plantation ont dès maintenant des éléments assez nets de reprise, qui se précisent encore plus, probablement au cours des prochains mois. En temps normal, la spéculation aurait probablement pris les devants et esquisser une amélioration des cours, mais la Bourse reste tellement mauvaise dans son ensemble que l'on ne doit pas s'étonner autre mesure du calme de ces titres. C'est, d'ailleurs, un des rares groupes de la cote où la fermeté soit la note dominante.

Les actions ordinaires *Malacca* terminent en bonne tendance à 133 contre 132, et les actions privilégiées se retrouvent à 123. Les actions *Kuala Lampur* sont fermes également à 106.50. Parmi les trusts, la *Société Financière des Caoutchoucs* gagne une fraction à 102.50 et l'*Eastern Rubber* se tient à 16.75.

La *Société Commerciale du Caoutchouc* est à 162. Une note officieuse de la Compagnie annonce que les bénéfices de 1913 sont d'environ 480.000 francs, contre 441.564 fr. en 1912. C'est une bien maigre augmentation, si l'on observe que le capital a été porté en 1912 de 2 à 3 millions de francs et que les 10.000 actions nouvelles participent aux bénéfices de 1913. Il ne saurait donc être question de maintenir le dividende à 16 fr. 50, une telle répartition, en dehors de tout prélèvement de prévoyance, exigeant un décroissement minimum de 550.000 fr., avec les tantimes.

Les *Etablissements Gaumont* restent soutenus à 290, favorablement influencés par les résultats de l'exercice 1913, qui se soldent par un bénéfice industriel de 2.774.797 fr. 73 contre 902.755 fr. 39, et un bénéfice net de 1.563.797 fr. 41 contre 902.755 fr. 39. Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil proposera à l'Assemblée convoquée pour le 4 avril, de fixer le dividende à 15 fr. contre 10 fr. l'an dernier.

Les actions *Cinématographes Eclipse* se sont maintenues à 131 et les parts à 78. L'Assemblée du 17 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1913 se soldant par un bénéfice de 568.534 fr. contre 467.875 fr. en 1912. Après déduction d'amortissements divers et adjonction des dividendes des filiales, le profit net ressort à 450.359 fr. contre 352.697 fr. précédemment. Le dividende a été fixé à 12 fr. par action et 5 fr. par part contre respectivement 11 fr. et 2 fr. en 1912.

Les actions *Etablissements Chapal Frères* (fourrures) s'inscrivent à 892. Le dividende a été fixé à 60 fr. également au précédent, par la dernière Assemblée. Il a été maintenu, bien que les bénéfices bruts de l'exercice 1913 aient été de 2.519.000 fr. et les profits nets de 2.189.000 fr., contre 2.671.000 fr. et 2.318.000 fr. respectivement pour 1912. Un prélèvement de 1 million de francs a été effectué sur la réserve extraordinaire pour l'amortissement des fonds de commerce de Montreuil, Sens et Brooklyn.

Les actions *Crédit Commercial* se traitent à 484. Il sera proposé à l'Assemblée convoquée pour le 28 mars, de répartir pour l'exercice 1913, un dividende de 36 fr. 75 par action, comme pour l'année précédente.

Les actions *Electricité Nilmelior* se négocient à 53.50 contre 52.50. L'Assemblée extraordinaire qui devait se tenir le 12 mars, n'a pu être tenue et a été remise au 22 avril. Il lui sera proposé de réduire le capital de 1.500.000 fr. à un million de francs et de porter ensuite ce capital à 1.500.000 fr. par l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 fr. Il lui sera également proposé de changer la raison sociale en celle de « Société Radios ».

La *Société Hellénique de Vins et Spiritueux* a peu varié à 149. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée de fixer le dividende de l'exercice 1913 à 13 drachmes par action contre 11 drachmes pour 1912.

**

La *Lucette* passe de 109 à 120. Des comptes qui seront soumis à l'Assemblée du 30 mars, il ressort que les bénéfices de l'exercice 1913 s'élèvent à 1.104.211 fr. sur lesquels 703.784 fr. seront prélevés pour amortissements divers. En 1912, les bénéfices avaient été de 1.092.104 fr. et les amortissements de 699.783 fr. Le dividende proposé sera probablement de 10 0/0, égal au précédent.

La *Bellière* se retrouve à 248 contre 270 l'action et 129 contre 132 la part.

L'action privilégiée *Châtelet* se retrouve à 102.50 et l'action ordinaire à 98.50.

Les titres *Compagnie Occidentale de Madagascar* s'inscrivent à 387 contre 380 l'action et 105 contre 98 la part.

**

Le Syndicat des Banquiers en valeurs au comptant vient d'innover en créant dans sa cote une rubrique spéciale pour les « Fonds d'Etats et obligations de Sociétés qui ont des coupons en souffrance ».

On y relève les obligations *California Idaho* 5 0/0 offertes à 285 ; les *Colombian National Railway* 6 0/0 à 398 ; le *Gaz de Beyrouth* 5 0/0 à 88 ; *Municipality of Para Improvements* 6 0/0 à 121 ; *Nord du Brésil* 5 0/0 à

86 ; *Québec Railway* 5 0/0 à 190 ; *Sud de l'Espagne* (revenu variable) à 108.

Valeurs d'Assurances

Avec la situation troublée que traversent les affaires et l'hésitation bien compréhensible que provoque à la Bourse une politique intérieure si agitée et si préoccupante pour le lendemain, il est assez naturel que le marché des valeurs d'assurances ne montre pas une animation prononcée. Il est même étonnant que, dans son calme relatif, il fasse preuve d'une tenue en somme satisfaisante et dans l'ensemble même de fermeté. Presque toutes les valeurs qui sont l'objet de transactions conservent leurs cours ou accusent de nouveaux progrès plus ou moins importants. C'est que, en dépit des impressions fauchées qu'il est facile de recueillir un peu partout, on sent, dans les milieux que ce groupe de valeurs intéresse, que les résultats de l'exercice 1913 sont fort acceptables, et on escompte avec quelque raison que les bilans prochains, actuellement prêts ou presque, seront heureusement influencés par ces résultats pour la fixation des dividendes. Les nouvelles ne vont guère tarder à se faire jour à ce sujet, plus ou moins exactes avant leur confirmation, mais suffisantes pour donner une nouvelle activité aux échanges dès leur apparition.

Pour les Compagnies *Incendie*, dont le groupe est généralement le plus favorisé au point de vue du volume des affaires, les positions acquises depuis quelques semaines sont facilement conservées. *L'Abeille* n'a point de vendeur et n'a pas marqué de cours ; *l'Aigle*, après une assez longue station aux environs de 3900, est en hausse sensible à 4000 et 4025 ; la *Confiance* conserve sa dernière avance à 640, la *Foncière* à 1331, après avoir atteint 1345 (la quart d'action s'inscrit à 339) ; la *Générale* varie très peu à 4190 contre 4200 ; la *Métropole*, qui avait été négligée depuis quelque temps, ou plutôt était sans vendeur, s'inscrit en progrès de 60 fr. à 860 ; la *Nationale* couvre sa perte et reproduit son cours de quinzaine, même avec un léger avantage à 2145, contre 2100 la semaine dernière ; son Assemblée générale aura lieu le 27 avril, de même que pour la branche-vie ; tandis que le *Phénix* à 3120, le *Soleil* à 3100, et l'*Urbaine* à 2500 sont à peu près stationnaires. On note une avance sensible de 145 fr. pour la *Paternelle* à 3275, de 75 fr. pour la *Provvidence*, recherchée à 1225, et de 160 fr. pour l'*Un'on* à 4200. Ces trois dernières Sociétés ont fixé leurs Assemblées générales aux 28 et 29 avril. La *Union* et *Phénix Espagnol*, toujours orientée à la baisse, s'allonge de nouveau à 330 au comptant et à 336 à terme ; il ne semble point qu'on ait encore pris les mesures utiles pour améliorer la situation des affaires françaises de cette honorable Compagnie ; cela peut, il est vrai, nécessiter un certain temps.

Pour les Sociétés Vie, les échanges sont toujours peu importants. On n'enregistre que quelques affaires sur *l'Abeille* à 1200, même cours que précédemment, la *Confiance* à 165 au lieu de 170, la *Foncière* à 180, assez demandée, mais sans changement ; la *Nationale* s'est traitée à 8075, soit avec une très légère amélioration, et le *Phénix* sans aucune variation à 11.000. L'*Urbaine* (libérée) à 1580 est négligée, et le titre non libéré est en perte de 35 fr. à 660, son cours d'il y a trois semaines.

Les Compagnies Accidents sont tout aussi calmes. La *Compagnie des Assurances Générales*, dont les diverses branches tiendront leur Assemblée le 22 avril, sensiblement avant les autres Sociétés, réactionne de nouveau à 395, en perte de 18 points ; la *Foncière-Transports* a un marché assez soutenu à 470 et 475 ; la *Provvidence* reste ferme à 2210 sur l'annonce d'un excellent exercice pour 1913, ce qui est heureux car, comme beaucoup d'autres, cette Société a dû faire de larges sacrifices, nécessités plus ou moins démontrées de la concurrence ; la *Prévoyance*, après avoir atteint le cours rond de 700, s'arrête, sur un marché toujours suivi, à 697 contre 699 ; on parle de l'installation de cette Compagnie en Belgique et de son agrément imminent par le Gouvernement belge. L'*Urbaine* et la *Seine*, au sujet de laquelle on discute des modalités à adopter pour la libération des actions par réduction du capital, continue à recevoir une bonne impression de cette nouvelle maintenant officielle ; elle reprend son avance précédente à 1060. L'action *Préservatrice* est un excellent titre par la puissante situation de cette très ancienne et très honorable Société ; mais les vendeurs sont extrêmement rares et l'action ne cote pour ainsi dire jamais.

L'Abeille-Grèle conserve ses bonnes tendances à 500 ; son Assemblée générale aura lieu le 29 avril. On annonce qu'une Société belge, qui a son siège à

Bulletin comparatif des recettes des Chemins de fer locaux et Tramways.

Du 5 au 11 mars 1914 (10^e semaine).

| | RECETTES | | DIFFÉRENCE | | RECETTES | | DIFFÉRENCE | |
|---|---------------|------------|--------------|--------|--------------|--------------|--------------|----------|
| | de la semaine | | en faveur de | | 1914 | 1913 | en faveur de | |
| | 1914 | 1913 | 1914 | 1913 | 1914 | 1913 | 1914 | 1913 |
| Lignes de la Cie des Omnibus et Tramways de Lyon..... | 254.113 30 | 229.459 95 | 24.653 35 | " " | 2.401.282 80 | 2.315.192 30 | 86.090 50 | " " |
| Tramways de Lyon à Neuville. | 4.057 20 | 4.580 40 | " " | 523 20 | 39.282 85 | 41.841 20 | " " | 2.558 35 |
| — Lyon-Cr.-Rousse à Caluire. | 2.477 05 | 2.372 35 | 104 70 | " " | 23.073 95 | 23.004 95 | 69 " | " " |
| Funiculaire de Lyon (r. Terme) à la Croix-Rousse..... | 4.618 95 | 4.496 55 | 122 40 | " " | 45.049 50 | 46.296 95 | " " | 1.247 45 |
| Funic. de Lyon Croix-Pâquet.. | 5.157 " | 5.000 60 | 156 40 | " " | 49.125 05 | 50.660 50 | " " | 1.535 45 |

excellente, l'actif réalisable s'élevant à 10.670.000 fr. contre 2.850.000 fr. d'exigibilités. Nous retrouvons sans changement appréciable *Blanzy* à 680, *La Loire* à 236 et *Saint-Etienne* à 445.

MINES MÉTALLIQUES. — Le marché du Caucase a repris une grande élasticité pendant les dernières séances et la clôture s'effectue à 450, plus haut cours de la semaine. On dit qu'il faut attribuer cette brusque reprise à la prochaine introduction de la valeur à la côte à terme au marché libre de Paris. La *Compagnie Minière du Congo Français* a eu un marché fort mouvementé, l'action passant de 171 à 215, pour finir à 189.50 et la part de 270.50 à 315, clôturant à 273.

Au second Parquet, la *Minas Castilla* est recherchée à 477. Les bénéfices de l'exercice s'élèvent à 1 million 700.000 fr. environ, contre 1.500.000 fr., et le dividende proposé sera de 50 pesetas, contre 25 précédemment. L'Assemblée aura lieu le 30 mars. Les titres de la *Compagnie Occidentale de Madagascar (Suberbie)* ont eu un marché irrégulier et la tendance est fort indécise en clôture pour l'action à 389 et la part à 105. Les *Bormettes* sont soutenus, l'action privilégiée à 55 et l'ordinaire à 30.

VALEURS DIVERSES. — Dans le groupe des valeurs de gaz et d'électricité, le *Gaz de Lyon* s'avance à 764, la *Compagnie Electrique de la Loire et du Centre* à 374.50. Les recettes de janvier se sont élevées à 617.838 fr., en augmentation de 77.534 fr. sur celles de janvier 1913. L'*Appareillage Electrique Grivolas* clôture à 105 et les *Etablissements Maljournal et Bourron* à 135. Le Conseil d'administration de cette Société, dans sa séance du 1^{er} mars 1914, a décidé d'émettre la deuxième tranche de l'augmentation de capital de 1 million de francs, l'Assemblée du 29 novembre 1913 ayant réalisé une première tranche de 400.000 fr. sur l'augmentation ci-dessous.

Parmi les Sociétés caoutchoutières, *Bergougnan* continue à être négligé à 1466, mais les achats sont assez suivis sur *Torrilhon* jusqu'à 45. L'exercice en cours de cette Société présenterait déjà une sérieuse augmentation des bénéfices, la Société étant revenue presque exclusivement à la fabrication de la chaussure et des vêtements qui avait été la source de son ancienne prospérité.

Les valeurs de produits chimiques sont délaissées, si nous en exceptons, toutefois, la *Dynamite Russe* dont les actions ordinaires ont été demandées à 113 et les parts à 148. Les *Usines du Rhône* sont simplement soutenus, l'action ordinaire à 2190 et la privilégiée à 535. La *Société des Glycérines* est inchangée à 390. Dans le groupe des Sociétés de soie artificielle, la part *Givet* clôture à 269 et l'action *Chardonnet* à 147. Une Assemblée extraordinaire de cette Société est convoquée pour le 28 mars à Besançon avec un jeton de présence de 2 fr. par action présente ou représentée.

Parmi les établissements de crédit, la *Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes Courants* est demandée à 658. La progression enregistrée en 1912 s'est poursuivie au cours du dernier exercice, les produits bruts s'étant élevés de 2.935.489 fr. à 3.341.490 fr. et les bénéfices nets se chiffrent par 1.341.907 francs contre 1.178.749 francs.

Chronique du Nord

Lille, 18 mars 1914.

Les semaines se répètent sans présenter aucun intérêt. N'était l'effervescence témoignée pour nos nouvelles valeurs pétrolières, le calme serait encore plus grand. En réalité, le portefeuille se laisse toujours influencer par la situation politique et l'approche de la période électorale; il déserte donc à peu près complètement notre Bourse, laissant la place à la spéculation qui a beau jeu et qui tout naturellement s'intéresse plus aux affaires de pétrole, délaissant les charbonnages ou arbitrant au préjudice de celles-ci. Nous estimons toujours qu'il est intéressant de tirer parti de cette situation. Faut-il encore répéter que les marchés charbonniers se renouvellent très facilement?

Aniche recule à 2865, perdant 50 points. Cette affaire se classe toujours parmi les premières de celles du bassin.

Anzin ne s'inscrit pas aujourd'hui; il s'est effrité quelque peu pendant la semaine. Avec le temps peut-on espérer voir l'exemple donné par beaucoup de charbonnages suivi par cette Compagnie et la division du titre réalisée. On sait que cette Société se tient en dehors de l'entente. C'est déjà dire que ses dirigeants ont des vues particulières.

Bully-Grenay à 6125 subit une forte perte dont on peut profiter, soit 125 points.

Bruay est à 1401, soit seulement 4 points de moins; la coupure reste inchangée à 141.50. Ce titre se classe toujours très bien.

Carvin se retrouve à 781.

Courrières perd 70 points à 5370. Le bruit a couru, mais ce n'est qu'un bruit, qu'une partie de l'augmentation du capital servirait à l'amortissement préalable de la dette obligataire. Il suffit de rappeler le progrès industriel accompli depuis plusieurs années.

Dourges reste fixé à 460. Cette Compagnie exploite des charbons excellents. Une grande partie est convertie en coke et le reste est pris par une clientèle très fidèle qui met ce charbonnage dans une situation particulièrement favorable dans les périodes de dépression. En outre, l'outillage subit toujours un progrès constant.

10^e *Drocourt* perd 8 points à 699. Ce qui est intéressant pour ce charbonnage, c'est le petit nombre de titres: 3.500. En outre, le charbon est abondant, de bonne qualité. Seulement ce titre a été beaucoup poussé et il pourrait encore baisser un peu.

Escarpelle se retrouve à 750. Ce charbonnage s'est beaucoup amélioré pendant ces dernières années; plusieurs services ont été réorganisés et surtout depuis que la Compagnie a installé des lavoirs, elle vend son charbon dans les meilleures conditions.

Ferfay ne recule que d'un point à 320.

Flines est faible à 66.50. Pour une extraction de 123.000 tonnes, l'augmentation a été d'environ 2.000 tonnes. La balance de l'actif et du passif s'établit à 5.429.870 fr. 29. Il y a 30.000 titres (act. de 100 t. p.). Le compte : Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 282.464 fr. 53; l'intérêt obligataire absorbe 57.240 fr. Le reste va à la réserve et aux amortissements.

Lens laisse échapper un point à 1483. Nous avons dit que les installations de Vendin exigeaient de fortes dépenses imprévues. On verra forcément apparaître des charges nouvelles : amortissements et intérêt de l'emprunt. Mais dans quelques années, après la prochaine période d'activité métallurgique, on verra le titre profiter des résultats fournis par les usines annexées aux mines. En attendant, le titre se maintient de façon satisfaisante. Seulement, chose nouvelle, il existe un élément de critique qui pourra influencer le titre jusqu'au moment où les usines de Vendin fourniront des résultats. Le dixième est à 149.

Liévin à 4245 se laisse enlever 5 points. Faisceau très puissant, charbon de bonne qualité. Le 10^e inchangé à 141.

Ligny rétrograde de 2 points à 618.

Marles 30 0/0 monte de 5 points à 3210. La part 70 0/0 ne paraît pas au tableau, mais sa coupure apparaît à 234.50, contre 234.75.

Meurchin gagne 2 points à 2210.

Ostricourt a un bénéfice de 10 points à 2735.

Vendin réactionne d'un point à 86. L'extraction progresse toujours et marche sur la basse de 150.000 tonnes. Il y a 35.000 titres.

10^e *Vicoigne* est en recul d'un point à 169.

Aux diverses, on peut inscrire : *Karpates* (act.) à 4190 avec une très forte hausse puisque nous l'avions laissé à 3150 et comme suite, sans doute exagérée, aux perspectives qui doivent se faire jour à l'Assemblée générale, comme nous l'avons déjà annoncé. La part à 4550 suit le mouvement. *Dabrowa* (act.) esquisse le même mouvement; elle passe de 2205 à 2820 et la part de 1210 à 1305. On annonce la publication pro-

chaine de documents qui seraient favorables. *Chantiers de France* à 540. *Crédit du Nord* à 891. *Marguerie de Béthune* à 171. *Potok* à 625 contre 580.

Chronique de Bruxelles

Bruxelles, le 19 mars 1914.

On reparle forcément, avec persistance, à la suite des journaux pangermanistes, panslavistes, chauvins et nationalistes, de la crainte d'une conflagration européenne; la Bourse ne peut plus échapper à l'obsession de cette conflagration, qu'elle soit hypothétique ou simplement diplomatique.

Constatons, à la vérité, qu'il y a chez nous plus d'inactivité que de lourdeur.

SIDÉRURGIE. — Au groupe du fer, malgré les perspectives d'une entente de vente pour les barres, nous avons plus que de la lourdeur : quelques nouvelles réalisations en *Fabrique de Fer*, en *Tôleries Liégeoises*, en *Halanzy*, en *Hainaut*, en *Monceau-Saint-Fiacre*, en *Provident*, en *Thy-le-Château*. Le mouvement de recul s'étend aux valeurs russes, mais en préservant la *Provident Russe* à 490 et à 217.50 la privilégiée B et la jouissance.

Les *Ateliers Lebrun* ne donneront que 12 fr. 50 de dividende au lieu de 15 fr., mais dans le but de renforcer les réserves; le bénéfice a atteint 173.593 fr. contre 143.375 fr. Les *Tubes de Nimy* vont réaliser leur usine de raccords sur laquelle ils fondaient naguère tant d'espérances.

CHARBONNAGES. — *Bonne-Fin* à 812, le *Grand-Buisson* à 2025, la *Grande-Machine* à 1690, le *Levant du Flenu* à 5050, etc., témoignent tous à la fois que l'on ne revient pas aux charbonnages, mais que l'on ne s'en éloigne pas trop non plus.

On a pourtant prétendu qu'il est question d'une baisse de 0 fr. 50 à la tonne sur les charbons industriels borains. En réalité, aucune décision de ce genre n'a été prise, l'Association Charbonnière du Borinage estimant que la baisse ne modifierait en rien la situation commerciale; ce qui produit l'amoindrissement des demandes c'est le peu d'activité indéniable de la métallurgie et de la verrerie.

Les *Produits* vont installer une importante centrale électrique à leur siège 21, à Jemmapes; elle desservira tous les sièges d'extraction, y compris celui qui sera créé dans le Nord de la concession, vers le Charbonnage de Ghlin.

Mariemont-Bascoup, Ressaix, Courcelles-Nord, la Récupération *Evence Coppée*, c'est-à-dire les groupes *Warocqué-Coppée* passent de l'orbite de la Société Générale dans celui de la Banque de Bruxelles qui va, à cet effet, porter son capital à 40 millions.

Avec une extraction de 308.000 tonnes au lieu de 299.000 tonnes, le *Bois-d'Avroy* accuse 1.308.000 fr. de bénéfice au lieu de 1.067.217 fr.; on maintiendra le dividende afin de renforcer les réserves. La *Louvière à Sars*, en période de réorganisation, reportera à nouveau ses 46.329 fr. de boni. A *Montceau-Fontaine*, on parle de ne donner que 300 fr. au lieu de 325. *Sacré-Madame*, de son côté, maintiendra le coupon de 100 fr., malgré la moindre production, la nouvelle direction ayant fait des économies dans les frais d'exploitation. On dément que *Ressaix* ait rencontré de grandes difficultés dans le creusement de son siège Sainte-Elizabeth, par suite de venues d'eau.

VALEURS INDUSTRIELLES. — On ne se porte acheteur ni au groupe du zinc, ni à celui des glacières, ni à celui des verreries (en passant, les *Cristalleries du Val Saint-Lambert* se remettent à 1022.50). Les affaires d'électricité ne sont ni demandées ni offertes.

Les coloniales n'ont pas trouvé, dans l'exposé du ministre des Colonies, le réconfort que son talent oratoire eût pu leur apporter. Il est vrai que tout le monde ne partage pas l'optimisme ministériel quand il prévoit que l'huile de palme est susceptible de rendre à la colonie les ressources dont la crise du caoutchouc la prive : le ministre paraît avoir éprouvé trop de confiance sur les prévisions, sujettes à caution, des promoteurs de palmeraies.

Retenons du discours ministériel que le rachat du *Chemin de fer du Congo* est décidé, mais sans exclure des conventions éventuelles d'exploitation et de réfection par la Compagnie actuelle. Il est aussi décidé de construire le plus vite possible une voie ferrée continue reliant le Katanga à la côte occidentale, afin de contrebalancer les efforts allemands vers la côte orientale.

La filature *La Liève* pourra porter son dividende de 75 fr. à 87 fr. 50, le bénéfice ayant passé de 688.199 fr. à 980.437 fr. La *Filature du Nord*, à Liège, le maintiendra à 25 fr. avec un boni de 508.773 fr.

Assemblées et Dividendes

Comptoir National d'Escompte.

L'Assemblée du Comptoir National d'Escompte est convoquée pour le 30 courant. Il lui sera proposé un dividende de 40 fr., égal au précédent. Quant aux parts de fondateur, leur dividende sera de 6 fr. 8034, sous déduction des impôts, contre 6 fr. 6481 en 1912.

Voici les comptes du dernier exercice comparés à ceux du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

| | 1912 | 1913 |
|---|------------------|------------------|
| <i>Actif.</i> | | |
| Espèces en caisse éten banque. Fr. | 124.930.754 06 | 123.984.870 55 |
| Portefeuille..... | 947.012.859 78 | 1.004.360.544 87 |
| Reports..... | 50.778.422 30 | 57.412.601 39 |
| Correspondants | | |
| « Effets à l'encaissement ».... | 88.858 748 32 | 94.277.221 53 |
| Comptes courants débiteurs..... | 133.649.571 08 | 165.575.764 94 |
| Rentes, obligations et valeurs diverses..... | 7.919.067 30 | 7.510.175 01 |
| Participations financières..... | 4.939.533 40 | 5.071.805 70 |
| Parts de fondateur C. N..... | 1.449.068 13 | 1.918.992 48 |
| Avances garanties | 186.983.736 06 | 200.933.954 49 |
| Comptes débiteurs par acceptations | 187.297.673 07 | 175.076.827 93 |
| Agences hors d'Europe..... | 21.392.454 47 | 17.574.357 32 |
| Comptes d'ordre et divers..... | 6.202.330 82 | 6.886.385 21 |
| Immeubles..... | 15.841.544 » | 15.841.544 » |
| Fr. 1.777.285.762 79 | 1.876.425.045 42 | |
| <i>Passif.</i> | | |
| Capital..... Fr. | 200.000.000 » | 200.000.000 » |
| Réserve statutaire | 8.606.696 05 | 9.501.332 10 |
| Réerves diverses | 19.675.000 » | 19.675.000 » |
| Réserve spéciale. | 5.000.000 » | 5.000.000 » |
| Réserve supplémentaire | 1.100.000 » | 1.100.000 » |
| Réserve immobilière..... | 2.619.740 10 | 2.804.134 90 |
| Réserve spéciale (parts de fondateur)..... | 1.449.068 13 | 1.918.992 48 |
| Comptes de chèques et comptes d'escompte..... | 645.365.566 31 | 694.734.449 38 |
| Comptes courants créditeurs..... | 611.682.859 56 | 668.034.602 45 |
| Bons à échéance fixe..... | 49.735.936 55 | 51.588.010 » |
| Acceptations..... | 186.172.364 03 | 174.849.206 19 |
| Comptes d'ordre et divers..... | 25.628.961 36 | 26.548.362 25 |
| Compte des actionnaires..... | 2.356.849 29 | 2.606.139 55 |
| Profits et pertes.. | 17.892.721 41 | 18.064.816 12 |
| Fr. 1.777.285.762 79 | 1.876.425.045 42 | |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| | 1912 | 1913 |
|--|---------------|---------------|
| Intérêts, changes, etc., déduction faite des charges et amortissements..... Fr. | 18.335.643 46 | 18.719.135 27 |
| <i>A déduire :</i> | | |
| Prélèvements pour: | | |
| Réserve immobilière. | 177.641 95 | 184.894 80 |
| Réserve spéciale (parts de fondateur C. N.) » | 265.280 10 | 469.924 35 |
| Bénéfices de l'exercice | 17.892.721 41 | 18.064.816 12 |
| <i>Repartition.</i> | | |
| Réserve statutaire Fr. | 894.636 05 | 903.240 80 |
| Dividende des actions | 16.000.000 » | 16.000.000 » |
| Conseil d'administration | 349.904 25 | 358.078 75 |
| Parts de fondateur | 398.890 85 | 408.209 80 |
| Report à nouveau..... | 249.290 26 | 395.286 77 |
| Total des bénéfices Fr. | 17.892.721 48 | 18.064.816 12 |

Malgré les difficultés d'une période troublée, les résultats de l'exercice 1913 du Comptoir National ont été fort satisfaisants; ils se soldent en effet par un bénéfice net de 18.064.816 fr. 62 contre 17.892.721 fr. 41 en 1912, en augmentation de 172.094 fr. 71.

Les comptes ci-dessus présentent les mêmes caractères que ceux des précédents exercices. Tous les frais de premier établissement, déclare le rapport des commissaires, ainsi que les dépenses pour les coffres-forts, le mobilier et les constructions nouvelles effectuées au cours de l'année, ont été amortis; il en a été de même pour toute créance litigieuse ou douteuse.

A l'actif, le portefeuille-effets atteint 1 milliard 004.360.544 fr. 87, en nouvelle augmentation de 57.347.685 fr. 09. Les reports qui avaient fléchi de plus de 20 millions entre fin 1911 et fin 1912 présentent un accroissement de 6.700.000 fr., les avances sur garanties, une augmentation de 14 millions.

Conformément à la résolution votée en 1909, il a été racheté, l'année dernière, 1.840 parts de fondateur, dont le montant 469.924 fr. 23, a été prélevé sur les produits de l'exercice. De ce chef, les deux comptes parts de fondateur, à l'actif, et réserve spéciale de parts de fondateur, au passif, sont chacun en augmentation de ce montant.

Au passif, le compte chèques qui avait fléchi de 664 à 645 millions au cours de l'exercice 1912 se sont relevés à 694 millions à la fin du dernier exercice, en augmentation de 50 millions.

L'impression qui ressort de ces comptes est très satisfaisante. Tous les comptes de l'actif sont disponibles ou réalisables, à l'exception de 21 millions: participations et immeubles.

Les réserves diverses de la Société s'élèvent à 38.080.467 fr. et la réserve spéciale, parts de fondateur à 1.918.992 fr. 48. Signalons que le compte des actionnaires s'élève à 2.606.139 fr. 55 et qu'il lui sera attribué cette année un reliquat à nouveau de 395.286 fr. 77; il sera ainsi porté à 3.001.426 fr. 32 c., soit 7 fr. 50 par action.

Société Générale.

L'Assemblée de la Société Générale est convoquée pour le 26 mars. Il lui sera proposé pour le dernier exercice un dividende de 20 fr. net contre 19 fr. 25 pour l'exercice précédent. Les dividendes des exercices antérieurs avaient été de : 18 fr. 25 en 1911, 17 fr. 50 en 1910, 16 fr. 75 en 1909, 16 fr. 25 en 1908 et 15 fr. 50 en 1907, par action de 500 fr., libérée de moitié. Un acompte de 6 fr. 25 ayant été payé en octobre, il reste à payer le mois prochain un solde de 13 fr. 75 net.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

| | 1912 | 1913 |
|--|------------------|------------------|
| <i>Passif.</i> | | |
| Capital..... Fr. | 500.000.000 » | 500.000.000 » |
| Réserve..... | 118.293.865 56 | 119.402.656 51 |
| Réserve immobilière..... | 3.613.773 82 | 5.113.773 82 |
| Comptes de chèques | 448.145.446 05 | 466.114.733 18 |
| Dépôts à échéance fixe..... | 147.814.200 » | 207.193.000 » |
| Acceptations à payer | 212.632.180 71 | 175.734.616 31 |
| Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers..... | 977.807.394 15 | 1.118.430.666 19 |
| Intérêts et dividendes..... | 772.663 » | 978.573 50 |
| Profits et pertes: | | |
| Reliquat précédent. | 390.419 74 | 375.744 95 |
| Bénéfice de l'exercice..... | 22.175.818 96 | 24.621.520 45 |
| Fr. 2.431.645 751 99 | 2.617.965.284 91 | |

Actif.

| | | |
|--|------------------|----------------|
| Caisse et banque... | 158.591.942 01 | 172.574.791 86 |
| Portefeuille-effets... | 864.657.146 92 | 889.614.216 61 |
| Effets à l'encaissement..... | 71.382.677 51 | 81.635.424 30 |
| Reports..... | 119.580.580 30 | 119.436.189 10 |
| Coupons à encaisser | 39.477.300 06 | 42.209.807 86 |
| Rentes et actions, bons et obligations | 47.234.456 43 | 46.796.747 76 |
| Avances sur garanties..... | 257.444.208 13 | 328.250.523 43 |
| Participations financières..... | 65.509.095 29 | 69.797.151 35 |
| Immeuble et Immobilière Parisienne et Départementale | 49.946.950 31 | 50.568.930 23 |
| Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers..... | 502.821.395 03 | 560.741.502 41 |
| Appels différences sur actions..... | 250.000.000 » | 250.000.000 » |
| Acompte sur dividende (coupon au 1 ^{er} octobre)..... | 5.000.000 » | 6.250.000 » |
| Fr. 2.431.645.751 99 | 2.617.965.284 91 | |

Les opérations de la Société Générale, au cours du dernier exercice, ont de nouveau progressé. Les bénéfices nets marquent une notable augmentation: ils se sont élevés à 24.621.520 fr. 45 contre 22.175.818 fr. 96 en 1912, en accroissement de 2.445.704 fr. 49. Il convient d'observer que la Société Générale a eu à sa disposition, pendant l'année entière, les ressources provenant de la dernière augmentation de capital réalisée en 1912 et qui n'avait pu être utilisée que pendant six mois

à peine pendant l'année précédente. Ajoutons que le réseau de succursales et d'agences de cet établissement s'est encore accru en 1913: le nombre des guichets s'est trouvé porté, fin 1913, à 4107 dont 489, au lieu de 443 l'année précédente, sont pourvus d'un service de coffres-forts mis à la disposition du public.

Voici d'ailleurs quelques chiffres caractéristiques de l'activité sociale depuis 1910, année qui a suivi l'augmentation du capital social de 300 à 400 millions :

| | 1910 | 1911 | 1912* | 1913 |
|--|------|------|-------|------|
|--|------|------|-------|------|

(en millions de francs).

| | | | | |
|---------------------|-----------------------------------|---------|---------|---------|
| Mouvement général : | De la Caisse... 108.406 | 110.049 | 147.183 | 145.944 |
| | Portefeuille... 42.038 | 43.252 | 46.009 | 43.386 |
| | Des comptes de chèques..... 8.331 | 8.358 | 9.276 | 8.838 |

* Capital porté de 400 à 500 millions.

Au passif, les ressources provenant des tiers ont augmenté de 240 millions, dont 77 millions pour les comptes de dépôts et 141 millions pour les comptes courants créateurs. Par contre, les effets à payer ont diminué de 37 millions.

A l'actif, le portefeuille commercial marque une nouvelle progression de 25 millions. Les reports n'ont pas sensiblement varié; toutefois, les avances sur garanties présentent une augmentation de 70.800.000 fr. Les comptes courants débiteurs ont augmenté de 58 millions. Le portefeuille titres n'a pas varié. Signalons un accroissement de 4 millions dans les participations financières.

Crédit Industriel et Commercial.

L'Assemblée du Crédit Industriel et Commercial s'est réunie le 17 mars. Elle a approuvé les comptes du dernier exercice tels qu'ils ont été publiés il y a quinze jours et fixé le dividende à 16 fr. 25, soit 15 fr. 60 nets d'impôts, contre 15 francs nets pour l'année 1912. Un acompte de 5 fr. ayant été mis en paiement en novembre dernier, le solde, soit 10 fr. 60 nets, sera payable à partir du 1^{er} mai prochain.

Les circonstances politiques peu favorables n'ont point entravé la bonne marche du Crédit Industriel. Du reste, logiquement, observe le rapport du Conseil, pour une banque de dépôts qui emploie la majeure partie de ses fonds à l'escompte du papier de commerce, en reports et en avances à court terme, la cherté de l'argent sur le marché ne peut être que profitable.

Les résultats du dernier exercice du Crédit Industriel marquent un nouveau progrès sur ceux du précédent exercice qui étaient eux-mêmes en augmentation sur ceux de 1911: ils se soldent par un bénéfice net de 4.255.939 fr. 96, après amortissement des achats de coffres-forts et de mobilier, ainsi que des installations nouvelles tant au siège social qu'aux succursales, contre 4 millions 032.375 fr. 77 en 1912, soit une augmentation de 203.564 fr. 19, et cela bien que le dernier exercice ait eu à faire face à un accroissement sensible des charges: de 335.000 fr. des frais généraux, de 28.000 fr. des impôts et de 691.000 fr. de dépenses diverses. Au cours de 1913, sept nouveaux bureaux de quartier ont été créés, ce qui porte à 48 le nombre des succursales du Crédit Industriel dans Paris et la banlieue.

Le Crédit Industriel a participé, à peu près, à toutes les émissions un peu importantes qui ont été réalisées sur notre place au cours de l'année dernière. Voici l'énumération des principales :

total des réserves va se trouver porté à 26 millions, alors que le capital social versé est de 25 millions.

En analysant les comptes du Crédit Industriel, il y a quinze jours, nous avons fait ressortir la situation bien assise de cet établissement. Sur les 313 millions de l'actif social, l'immeuble social seul représente une immobilisation de 4 millions. Le solde est représenté par des disponibilités ou un actif facilement réalisable, ainsi qu'il ressort des déclarations explicites des commissaires que nous avons publiées, il y a quinze jours. Ainsi, le Crédit Industriel reste fidèle à la formule que cet établissement a empruntée aux *joint-stock banks* anglaises et qui a fait leur prospérité.

A l'issue de l'Assemblée ordinaire, les actionnaires du Crédit Industriel ont été réunis en Assemblée extraordinaire, à l'effet d'approuver certaines modifications et additions aux statuts, qui permettront dans des conditions déterminées : 1^e la libération facultative des actions et leur mise au porteur ; 2^e des avances à la clientèle reconnu solvable qu'elle obtient chez les autres banquiers, mais que les clauses restrictives des statuts actuels de la Société ne permettaient pas de lui accorder.

En ce qui concerne la libération facultative des actions, le texte nouveau des statuts a été établi ainsi :

Les actions étant libérées actuellement de 125 fr., les versements ultérieurs seront effectués conformément aux appels faits par le Conseil d'administration, au moyen d'un avis inséré un mois au moins à l'avance dans un des journaux d'annonces légales du département de la Seine et au moyen de lettres adressées dans le même délai à chacun des actionnaires.

Indépendamment des versements appelés par le Conseil d'administration, le titulaire de chaque action a la faculté, à toute époque, de libérer entièrement le capital non appelé.

La somme versée pour libération sera majorée de l'intérêt à 4 0/0, calculé à partir du 1^e janvier précédent.

Il est provisoirement décidé que cette faculté prendra fin lorsque le nombre de titres complètement libérés représentera le quart du capital social ; mais ladite faculté pourra être étendue ou donnée à nouveau, avec ou sans limitation, par simple décision du Conseil d'administration, auquel tous pouvoirs sont conférés à cet effet.

La libération ne pourra pas être fractionnée. Les 375 fr. à verser seront majorés de l'intérêt à 4 0/0, calculé à partir du 1^e janvier précédent. La jouissance du titre sera ainsi ramenée au premier jour de l'exercice en cours. Les versements pour libération pourront commencer le 1^e avril prochain. Les titres estampillés des versements effectués seront échangés contre les titres nouveaux, après paiement du coupon de mai.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, le Président a fixé comme suit la situation de l'actionnaire au point de vue du dividende quand il aura libéré ses actions :

Les statuts disent qu'il est servi 4 0/0 au capital versé ; par conséquent, au lieu de toucher 4 0/0 sur 125 fr., cet intérêt sera touché sur 500 fr. et le titre aura le même dividende que l'action non libérée. Si l'on prend à titre d'exemple le dividende de cette année, l'action non libérée toucherait 16 fr. 25 et l'action libérée 31 fr. 25. Autrement dit, les 375 fr. versés par les actionnaires qui exercent leur faculté de libération rapporteront 4 0/0.

En ce qui concerne les dispositions concernant l'extension des opérations de la Société, le nouveau texte n'exclut plus comme l'ancien, d'une façon absolue, toute faculté de découvert en compte courant, toute avance, caution ou acceptation sur simple signature ; mais il limite prudemment les facilités données en édictant que le montant des découverts, avances, acceptations ou cautions consenties sans garanties spéciales ne pourra pas dépasser la moitié des réserves inscrites au bilan, non compris la réserve légale, soit, dans l'état actuel, 8 millions.

Caisse Lécuyer.

L'Assemblée de la Caisse Lécuyer (Sourmais et Cie) tenue à Saint-Quentin, le 25 février, a approuvé les comptes de l'exercice 1913, et fixé le dividende à 18 fr. 60, contre 18 fr. 175 en 1912 et 18 fr. en 1911, par action de 500 fr., libérée de moitié. Un acompte de 5 fr. brut ayant été réparti en septembre, le solde de 13 fr. 60, soit 13 fr. 056 net, a été mis en paiement le 2 mars.

Grâce à l'augmentation du capital, de 12 à 20 millions, qui a été effectuée en juin 1913, les bénéfices bruts ont passé de 4.052.458 fr. à 1 million 582.769 fr. 84 ; après déduction des frais généraux s'élevant à 464.548 fr. 69 au lieu de

403.018 fr. 78, le bénéfice net est de 1.118.221 fr. 45, contre 649.439 fr. 76 en 1912.

Il a été prélevé 143.644 fr. 23 pour la réserve qui atteint ainsi 1.503.000 fr. ; la part de gérance, qui est de 40 0/0 après intérêt de 4 0/0 aux actions, s'est élevée à 229.000 fr. ; les actionnaires ont reçu 744.000 fr., et le solde de 1.576 fr. 92 a été reporté à nouveau.

Société Foncière Marocaine.

L'Assemblée de la Société Foncière Marocaine, tenue le 6 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1913 et fixé le dividende à 6 fr. 50 par action de 100 fr., contre 5 fr. 50 l'an dernier, payable le 1^e mai.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

| | BILAN AU 31 DÉCEMBRE | |
|---|----------------------|--------------|
| | 1912 | 1913 |
| <i>Passif.</i> | — | — |
| Capital social..... | Fr. 3.000.000 » | 4.000.000 » |
| Réserve légale..... | 1.404 24 | 14.216 10 |
| Réserve spéciale..... | 90.596 90 | 122.165 90 |
| Fonds d'assurance..... | » 50.000 » | |
| Créditeurs divers..... | 180.660 59 | 1.560.322 99 |
| Comptes d'ordre..... | » 5.787 32 | |
| Profits et Pertes : | | |
| Bénéfice de l'exercice..... | 315.020 76 | 325.498 41 |
| Report antérieur..... | 26.680 60 | 41.092 27 |
| Fr. 3.614.363 18 | 6.119.082 99 | |
| <i>Actif.</i> | | |
| Actionnaires..... | Fr. 2.789.853 25 | 4.186.723 38 |
| Terrains et immeubles.. | 46.628 45 | 116.281 80 |
| Mobilier, matériel et approvisionnements agricoles..... | 750.808 10 | 743.911 84 |
| Disponibilités et Débiteurs..... | » 255.794 » | |
| Portefeuille..... | 27.073 38 | 66.371 97 |
| Compte d'ordre..... | Fr. 3.614.363 18 | 6.119.082 99 |

| | COMPTE DE PROFITS ET PERTES | |
|--|-----------------------------|------------|
| | Fr. | Fr. |
| Loyers et bénéfices sur opérations immobilières..... | Fr. 281.594 55 | 409.506 90 |
| Exploitations agricoles..... | 35.219 20 | 36.916 05 |
| Intérêts et divers..... | 60.494 37 | » |
| Fr. 377.308 12 | 446.422 95 | |
| <i>A déduire :</i> | | |
| Amortissements et frais généraux..... | 62.287 36 | 95.355 42 |
| Agios et intérêts..... | » 25.569 12 | |
| Fr. 62.287 36 | 120.924 54 | |
| Bénéfices nets..... | 315.020 76 | 325.498 41 |
| Solde reporté | 26.680 60 | 41.092 27 |
| Fr. 341.701 45 | 366.590 68 | |
| <i>Répartition.</i> | | |
| Amortissements..... | Fr. 43.783 52 | 56.125 15 |
| Réserve légale..... | 12.811 86 | 13.468 66 |
| Provision pour frais de missions..... | 15.000 » | 15.000 » |
| Fonds d'assurance..... | 50.000 » | » |
| Réserve disponible..... | » 40.000 » | |
| Dividende | 165.000 » | 195.000 » |
| Tantièmes | 14.013 80 | 15.885 69 |
| A reporter | 41.092 27 | 31.111 18 |
| Fr. 341.701 45 | 366.590 68 | |

Les résultats des trois premiers exercices sociaux se comparent ainsi :

| | Bénéfices bruts | Bénéfices nets | Prélèvements de prévoyance | Dividende |
|---------|-----------------|----------------|----------------------------|-----------|
| 1911*.. | 32.989 | 28.085 | 1.404 | » » |
| 1912**. | 377.308 | 315.020 | 183.883 | 5 50 |
| 1913*** | 446.423 | 325.498 | 219.949 | 6 50 |

* Exercice de 6 mois à la fin duquel le capital a été porté de 750.000 fr. à 1 million.

** Capital porté à 3 millions.

*** Capital porté à 4 millions en décembre 1913.

Suivant le programme qu'il s'était tracé, le Conseil a travaillé au développement progressif des deux branches de l'exploitation sociale : domaine immobilier et terrains agricoles.

Le domaine immobilier se composait, au 31 décembre dernier, de 422.369 mètres carrés de terrains bâti et non bâti, situés à Tanger, Rabat, Casablanca, Saffi, Agadir et Marrakech.

La Société a édifié de nouveaux immeubles sur ses propriétés urbaines, s'assurant ainsi un revenu constant. Les constructions en cours, celles projetées et rendues réalisables par la récente augmentation du capital, peuvent assurer une progression de cette catégorie de bénéfices.

A Casablanca, la Société achève la transformation de son lotissement, sur lequel l'administration des Postes va édifier son hôtel. La Société a

réalisé dans de bonnes conditions la vente de certains terrains.

L'étendue des domaines exploités directement s'est accrue progressivement, sans renoncer au système du métayage qui donne de bons résultats. L'ensemble des propriétés, toutes situées dans les parties les plus fertiles de la plaine de Sébou, de la Chaouia et de la région de Marrakech, formait au 31 décembre dernier un total d'environ 4.200 hectares.

Pour l'avenir, le Conseil envisage des développements intéressants.

L'augmentation du capital de 3 à 4 millions, réalisée en décembre dernier, permettra d'augmenter l'importance des diverses branches d'exploitation et de bénéficier, dans la mesure du possible, de l'essor commercial du Maroc.

La Société a participé à la création de la Société Générale pour le Développement de Casablanca et à celle de la Société Industrielle Marocaine qui va installer sur le lotissement de la Foncière Marocaine une usine électrique.

Tramways de Rouen.

L'Assemblée de la Société des Tramways de Rouen, filiale de la Thomson-Houston, s'est tenue le 5 mars. Elle a approuvé les comptes de l'exercice tels que nous les avons présentés dans notre numéro du 22 février et a fixé, ainsi que nous l'avions fait prévoir, le dividende à 33 fr. 50 par action de 500 fr. remboursable à 600 fr., contre 33 fr. pour les deux exercices précédents. Un acompte de 15 fr. ayant été payé le 10 octobre, le solde 18 fr. 50 sera payé le 15 avril.

La progression des recettes, qui se sont élevées à 3.403.365 fr. 85 contre 3.217.420 fr. 30, est due tant à l'accroissement des recettes sur l'ensemble du réseau qu'à la mise en service de deux nouvelles lignes : celle de la Place de l'église de Saint-Sever au nouveau cimetière de St-Sever, ouverte au public le 1^e janvier 1913, et celle de Mont-Saint-Aignan mise en exploitation le 15 mars 1913.

Parmi les trois concessions de lignes nouvelles demandées, seule celle de la ligne de Grand-Quevilly paraît sur le point d'aboutir ; le Conseil, en prévision de la construction de cette nouvelle ligne, dès que le décret de concession sera promulgué, s'est fait autoriser à émettre 1.000 obligations nouvelles de 500 francs.

Tramways d'Amiens.

L'Assemblée de la Société des Tramways d'Amiens, filiale de la Thomson-Houston, tenue le 5 mars, a approuvé les comptes de l'exercice tels que nous les avons publiés dans notre numéro du 22 février, et voté, ainsi que nous l'avions fait prévoir, un dividende de 25 fr. comme pour les six exercices précédents. Un acompte de 12 fr. 50 ayant été distribué en octobre dernier, le solde, soit 12 fr. 50, sera mis en paiement le 15 avril.

Pendant l'exercice, la Compagnie a terminé le renouvellement d'une partie des voies, commencé en 1909. Elle a de ce fait dépensé 19.591 fr. 85, qui ont été prélevés sur la réserve extraordinaire qui se trouve par contre dotée de 59.591 fr. 85 prélevés sur les bénéfices de l'exercice, dont la répartition a été la suivante, comparée à celle de l'exercice précédent :

| | 1912 | 1913 |
|---------------------------|----------------|------------|
| Bénéfices de l'exercice.. | Fr. 217.049 77 | 272.324 74 |
| Report antérieur..... | 19.935 94 | 21.133 22 |

| | | |
|--------------------------|----------------|------------|
| Bénéfices disponibles... | Fr. 236.985 71 | 293.457 96 |
|--------------------------|----------------|------------|

| | 1912 | 1913 |
|-----------------------|---------------|-----------|
| Réserve légale..... | Fr. 10.852 49 | 13.616 24 |
| extraordinaire..... | 5.000 » | 59.591 85 |
| Dividende | 200.000 » | 200.000 » |
| Report à nouveau..... | 21.133 22 | 20.249 87 |

| | |
|----------------|------------|
| Fr. 236.985 71 | 293.457 96 |
|----------------|------------|

Tramways du Var.

L'Assemblée de la Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard (Tramways de Toulon), filiale de la Compagnie Générale de Tramways, tenue le 7 mars, a maintenu le dividende à 9 fr. par action de 400 fr., comme les deux années précédentes. Un acompte de 6 fr. ayant été payé le 15 décembre, le solde de 3 fr. sera mis en paiement le 1^e mai sous déduction des impôts.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

| | BILAN AU 31 DÉCEMBRE | |
|---|----------------------|---------------|
| | 1912 | 1913 |
| <i>Passif.</i> | | |
| Capital (40.000 actions) | 4.000.000 » | 4.000.000 » |
| Obligations 4/0 (1902-1948) en circulation | 5.025.895 » | 4.958.570 » |
| Obligations amorties | » | » |
| Cautionnements | 35.305 62 | 32.268 47 |
| Créditeurs divers et comptes d'ordre | 236.763 80 | 180.653 05 |
| Obligations à rembourser | 33.943 60 | 43.905 20 |
| Coupons à payer | 204.189 71 | 203.619 78 |
| Réserve légale | 400.000 » | 400.000 » |
| Provision pour accidents et renouvellement | 843.594 02 | 810.026 98 |
| Amortissement par remboursement d'obligations | 322.105 » | 389.430 » |
| Bénéfices reportés | 34.226 05 | 19.576 » |
| Bénéfices de l'exercice | 404.965 75 | 441.449 12 |
| Fr. | 11.540.988 55 | 11.479.498 60 |
| <i>Actif.</i> | | |
| Usines, voies et divers | 6.763.100 11 | 6.812.158 16 |
| Terrains et bâtiments | 715.551 58 | 737.797 34 |
| Matériel roulant | 1.951.987 85 | 2.008.006 95 |
| Outilage, matériel et mobilier | 517.087 98 | 520.629 33 |
| Total des immobilisations | Fr. 9.947.727 52 | 10.078.591 78 |
| Cautionnements | 47.000 » | 47.000 » |
| Caisse, banques, portefeuille | 1.144.502 68 | 145.922 85 |
| Approvisionnements | 91.342 10 | 834.064 20 |
| Débiteurs et comptes d'ordre | 70.416 25 | 133.919 77 |
| Acomptes sur le dividende | 240.000 » | 240.000 » |
| Fr. | 11.540.988 55 | 11.479.498 60 |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| | | |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Recettes d'exploitation | 1.570.111 22 | 1.691.943 40 |
| Dépenses d'exploitation | 959.191 27 | 1.011.554 66 |
| Produit net. Fr. | 610.919 95 | 680.388 74 |
| Recettes diverses | 32.625 80 | 11.802 30 |
| Fr. | 643.545 75 | 692.191 04 |

A déduire :

| | | |
|---|------------|------------|
| Service des obligations 4/0 et intérêts | 238.580 » | 288.340 » |
| Bénéfice net. Fr. | 404.965 75 | 403.851 04 |
| Intérêts et produits divers | » | 37.598 08 |
| Report précédent | 34.226 05 | 19.576 » |
| Bénéfices disponibles | 439.191 80 | 461.025 12 |

Répartition.

| | | |
|--|------------|------------|
| Pantièmes du Conseil | 30.615 80 | 35.315 92 |
| Tantièmes et gratifications au personnel | 9.000 » | 9.000 » |
| Provision pour accidents et renouvellement | 30.000 » | 30.000 » |
| Dividende | 360.000 » | 360.000 » |
| Report à nouveau | 19.576 » | 26.709 30 |
| Fr. | 439.191 80 | 461.025 12 |

Les recettes, qui avaient un peu fléchi l'an dernier à cause d'une grève qui a duré du 6 au 19 octobre, sont en notable plus-value. De même, les bénéfices nets qui avaient diminué de près de 40.000 fr., ont augmenté de 36.000 fr. Le dividende a été maintenu à 9 fr., mais la dotation de la provision pour accidents et renouvellement, ramenée l'an dernier à 20.000 fr., a été relevée à 30.000 fr. Le programme de renforcement des voies, établi en 1909, a subi un temps d'arrêt en 1913, les usines n'ayant pas pu, par suite de grèves, livrer en temps utile les commandes passées.

Voici les résultats comparés des derniers exercices :

| | Recettes brutes | Produit net | Bénéfices totaux | Dividende |
|---------|-----------------|-------------|------------------|-----------|
| | d'exploitation | | | |
| 1901... | 769.913 | 250.919 | 266.845 | 20 » |
| 1902... | 807.117 | 313.219 | 240.425 | 40 » |
| 1903... | 812.552 | 342.099 | 259.228 | 45 » |
| 1904... | 955.453 | 410.624 | 317.570 | 50 » |
| 1905... | 1.009.205 | 434.127 | 335.760 | 10 »* |
| 1906... | 968.516 | 422.464 | 331.348 | 10 » |
| 1907... | 1.069.325 | 466.705 | 359.609 | 10 » |
| 1908** | 1.417.601 | 588.042 | 443.223 | 10 50 |
| 1909... | 1.507.729 | 609.928 | 444.606 | 10 50 |
| 1910... | 1.530.772 | 615.345 | 421.847 | 9 » |
| 1911... | 1.583.077 | 633.501 | 433.648 | 9 » |
| 1912... | 1.570.111 | 610.920 | 404.966 | 9 » |
| 1913... | 1.691.943 | 680.389 | 441.449 | 9 » |

* Cinquième d'action.

** Capital porté de 3 à 4 millions.

Mines de Cuivre du Rio-Tinto.

Les directeurs de la Compagnie du Rio-Tinto proposeront à la prochaine Assemblée des actionnaires un solde de dividende de 35 sh. bruts par action ordinaire, ce qui fait, en y ajoutant l'acompte de 40 sh réparti en novembre, un dividende de 75 sh. brut, pour l'exercice 1913 contre 90 sh. pour l'exercice 1912. Il convient d'observer que le dividende proposé depuis 1909 s'entend brut et qu'il faut en déduire les impôts en France et l'income-tax en Angleterre de 1 sh. 2 d par £ 1. Le dividende des actions privilégiées reste fixé comme à l'ordinaire à 5 sh.

Voici les dividendes répartis depuis quinze ans :

| | Cours moyen du cuivre | | Dividende | |
|--------|-----------------------|--------|-----------|----------|
| | £ | sh. d. | sh. d. | £ sh. d. |
| 1899.. | 73 7/8 | 35 | 45 | 4 |
| 1900.. | 73 6/8 | 40 | 45 | 4 5 |
| 1901.. | 67 | 35 | 37 6 | 3 12 6 |
| 1902.. | 52 1/2 | 22 6 | 27 6 | 2 10 |
| 1903.. | 58 3/16 | 32 6 | 37 6 | 3 10 |
| 1904.. | 59 | 32 6 | 37 6 | 3 10 |
| 1905.. | 69 1/2 | 40 | 40 | 4 |
| 1906.. | 87 3/8 | 50 | 60 | 5 10 |
| 1907.. | 87 1/6 | 47 6 | 40 | 4 7 6 |
| 1908.. | 60 | 27 6 | 27 6 | 2 15 |
| 1909.. | 58 3/4 | 30 | 30 | *3 0 |
| 1910.. | 57 3/16 | 25 | 25 | *2 10 |
| 1911.. | 56 1/16 | 22 6 | 30 | *2 12 6 |
| 1912.. | 73 1/8 | 40 | 50 | *4 10 |
| 1913.. | 68 1/4 | 40 | 35 | *3 15 |

* Brut.

Il a été porté en amortissements £ 74.000 et reporté à nouveau £ 180.000 contre £ 194.000 en 1912.

Société Française de Constructions Mécaniques.

L'Assemblée de la Société Française de Constructions Mécaniques (Anciens Etablissements Cail) est convoquée pour le 31 mars. Il lui sera proposé la répartition d'un dividende de 25 fr. par action de 250 fr., contre 20 fr. pour les quatre exercices précédents.

Voici les comptes comparés des deux derniers exercices :

| | BILAN AU 31 DÉCEMBRE | |
|---|----------------------|----------------|
| | 1912 | 1913 |
| <i>Passif.</i> | | |
| Capital social | Fr. 18.000.000 | » 18.000.000 » |
| Prélèvement sur boni pour 1/2 dividende des actions nouvelles | 240.000 » | » |
| Réserve légale | 1.800.000 » | 1.800.000 » |
| Réserve extraordinaire | 4.131.398 20 | 4.500.000 » |
| Capitalisation de rentes viagères et provision pour règlements en cours | 450.000 » | 600.000 » |
| Provisions diverses | 800.000 » | 1.200.000 » |
| Coupons restant à payer | 112.912 50 | 128.190 » |
| Effets à payer | 2.264.165 18 | 1.866.621 73 |
| Avances sur travaux en cours | 7.534.714 84 | 5.572.440 25 |
| Créditeurs divers | 2.459.177 90 | 2.286.876 30 |
| Profits et pertes : | | |
| Reports antérieurs | 48.419 32 | 20.303 29 |
| Bénéfices de l'exercice | 1.655.485 77 | 2.422.283 30 |
| Fr. | 39.496.273 71 | 38.396.714 87 |

Actif.

| | | |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Usines et immeubles | 9.000.000 » | 9.000.000 » |
| Habitations ouvrières | 400.000 » | 400.000 » |
| Portefeuille industriel | Mémoire | Mémoire |
| Titres divers | 3.325.112 85 | 10.505.862 85 |
| Matériel divers | 50.000 » | 40.000 » |
| Caisse et banques | 14.613.602 79 | 2.902.016 90 |
| Effets à recevoir | 5.305 60 | 408.130 65 |
| Cautionnements | 335.400 » | 98.250 » |
| Approvisionnements | 998.472 50 | 1.269.316 10 |
| Travaux en cours | 7.038.245 67 | 7.679.031 66 |
| Compte débiteurs divers | 3.730.134 30 | 6.094.106 71 |

Fr. 39.496.273 71 38.396.714 87

Les résultats de l'exercice sont très supérieurs à ceux de l'exercice précédent : les bénéfices apparaissant au bilan sont de 2.422.283 fr. 30 contre 1.655.485 fr. 77 en 1912 ; mais il faut tenir compte de ce que les provisions diverses ont grossi pendant l'exercice de 400.000 fr., empruntés aux bénéfices. Les immobilisations n'ont pas varié, bien qu'il ait été fait pendant l'exercice plus de 1.200.000 fr. de travaux neufs; ces travaux neufs ont été amortis pendant l'exercice par prélèvement sur les bénéfices avant bilan. Pour l

| BILAN AU 31 DÉCEMBRE | | |
|--|---------------------|--------------|
| | 1912 | 1913 |
| <i>Passif.</i> | — | — |
| Capital | Fr. 3.000.000 » | 3.000.000 » |
| Réserve statutaire..... | 660.452 08 | 660.452 08 |
| Fonds de prévoyance... | 500.000 » | 500.000 » |
| Créditeurs divers..... | 1.389.348 30 | 1.599.565 95 |
| Profits et pertes : | | |
| Soldé reporté..... | 10.299 19 | 88.800 78 |
| Bénéfices de l'exercice | 1.549.278 79 | 1.652.183 15 |
| Fr. 7.109.378 36 | 7.501.001 96 | |
| <i>Actif.</i> | | |
| Caisse et banquiers... | 1.500.371 09 | 1.308.009 46 |
| Valeurs de portefeuille.. | 1.977.557 95 | 2.028.326 90 |
| Approvisionnements... | 413.543 20 | 457.808 75 |
| Matériel et mobilier.... | 450.126 47 | 453.042 37 |
| Caractères | 493.387 91 | 550.095 17 |
| Fonds industriels..... | 1 » | 1 » |
| Usine de Saint-Ouen... | 1 » | 1 » |
| Immeubles..... | 1.400.001 » | 1.730.001 » |
| Constructions et installations nouvelles de Saint-Ouen | 182.196 90 | 276.231 18 |
| Débiteurs..... | 692.191 84 | 697.485 13 |
| Fr. 7.109.378 36 | 7.501.001 96 | |

Contrairement à certaines affaires industrielles qui, jouissant d'une vieille renommée, se laissent ravis par des concurrents plus jeunes et plus actifs la place prépondérante qu'elles occupent dans leur industrie, l'Imprimerie Chaix reste au premier rang des entreprises similaires et voit son chiffre d'affaires et ses bénéfices progresser d'année en année.

Pour l'exercice 1913, les bénéfices nets se sont élevés à 1.652.183 fr. 15, en augmentation de 102.904 fr. 36 sur ceux de 1912. La fixation du dividende à 75 fr. contre 65 fr. précédemment ne demande que 750.000 fr., soit 45 % seulement des bénéfices nets ; c'est dire que les prélevements de prévoyance ne seront pas négligés. En dehors des amortissements ordinaires, le Conseil proposera, en effet, les amortissements supplémentaires suivants :

| | |
|---|----------------|
| Constructions et installations nouvelles de Saint-Ouen..... | Fr. 276.231 18 |
| Amortissement complémentaire des caractères..... | 150.000 » |
| Immeuble rue Sainte-Cécile (ramené à 500.000 fr.)..... | 30.000 » |
| Soit au total..... | Fr. 456.231 18 |

La sage gestion qui a sans cesse présidé aux destinées de cette Société, l'a mise dans une excellente situation financière. Les immobilisations ne s'élèvent, en effet, qu'à 3.009.000 fr., chiffre très certainement inférieur à leur valeur réelle, n'absorbant que 71 % du capital et des réserves. Quant à la trésorerie, elle est très aisée : les espèces en caisse et en banque et les comptes débiteurs dépassant de plus de 400.000 fr. les exigibilités. La Société possède en outre un portefeuille titres, figurant au bilan pour 2.028.326 fr. 90 et composé d'obligations de chemins de fer français, de rentes françaises, marocaine, autrichienne et danoise et de Bons du Trésor de São-Paulo.

Société Cotonnière de St-Étienne-du-Rouvray.

Les actionnaires de cette Société, réunis le 17 février en Assemblée, ont approuvé les comptes de l'exercice 1912-13 tels qu'ils ont été publiés dans le numéro du 8 février. Les résultats du dernier exercice se soldent par une perte de 4.031.185 fr. 46 qui, ajoutée à celle antérieure, porte le déficit au 31 décembre dernier à 2 millions 346.209 fr. 26.

Soie Artificielle de Tubize.

L'Assemblée de la Soie Artificielle de Tubize, tenue le 10 mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1913, que nous avons publiés dans notre numéro du 1^{er} mars, et fixé le dividende, comme l'an dernier, à 12 fr. 50 par dixième d'actions privilégiées et 10 fr. par dixième d'actions ordinaires, payable en avril.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'exercice 1913 s'est soldé par un bénéfice net de 2.163.907 fr. 52 qui, bien qu'inférieur au précédent, est estimé favorable par le Conseil, étant donnée la crise commerciale que les complications européennes ont fait traverser à la Société. Mais depuis le mois d'août, les demandes sont devenues plus nombreuses et ont subi une progression ascendante jusqu'à la fin de l'année qui a assuré depuis plusieurs mois la marche de la fabrique à pleine production.

Le rapport signale que la production en collaboration est entièrement placée pour l'année en cours et qu'on peut donc espérer pour l'exercice 1914 des bénéfices supérieurs à ceux de 1913, et ce, d'autant plus, qu'on est parvenu à Tubize à réduire le prix de revient et que l'on espère, grâce à de nouveaux perfectionnements, l'abaisser encore.

L'augmentation de capital, dont la souscription a eu lieu les 11 et 12 mars, permettra à la Société de rembourser le poste « Créditeur avec gage » figurant au passif pour 1.846.961 fr. 45 et de constituer incessamment la nouvelle Société de Viscose, ceci conformément aux accords ratifiés à l'Assemblée extraordinaire du 22 décembre dernier.

En ce qui concerne la marche de la Société de Sarvar, les résultats n'ont pas donné encore ce qu'en attendait le Conseil, en raison du prix élevé de l'alcool en Hongrie. De l'acquisition de Sarvar, la Société a cependant retiré des avantages. Si d'ailleurs l'exercice 1913 ne s'est soldé que par un léger bénéfice qui sera consacré aux amortissements, l'année 1914, dit le rapport, se présente avec des perspectives plus favorables, les nouveaux marchés en matières premières ayant été conclus à des prix plus bas que ceux de l'année dernière.

A la Société de Tomaszow, les résultats de 1913 sont très satisfaisants ; on y distribuera probablement un dividende de 8 %. La marche de cette usine continue à être favorable et le Conseil espère que pour l'exercice en cours ce dividende pourra être majoré.

Nouvelles et Informations

FINANCES DE LA VILLE DE PARIS

Sur la proposition de M. Ernest Caron, le Conseil municipal a voté, cette semaine, les conclusions d'un mémoire invitant le préfet de la Seine, vu les conditions actuelles rendant nécessaire l'augmentation du taux de l'intérêt, à demander aux pouvoirs publics que le prix de revient de la deuxième tranche (231 millions) de l'emprunt de 900 millions, soit porté à 4.30 %. Le taux précédent était de 4.20 %.

FINANCES HELLÉNIQUES

Voici le tableau des intérêts servis depuis 1911 à 1913 et à servir en 1914 aux emprunts en or composant l'ancienne dette hellénique :

| | Intérêts servis | | | Intérêts à servir |
|------------------------------------|-----------------|--------------|-------------|-------------------|
| | 1911 | 1912 | 1913 | |
| <i>Premier groupe.</i> | | | | |
| 4 0/0 Monopoles 1887: | — | — | — | — |
| Intérêt ordinaire | 8 60 | 8 60 | 8 60 | 8 60 |
| Plus-value | 3 20 | 3 20 | 3 60 | 2 40 |
| Fr. 11 80 | 11 80 | 12 20 | 11 » | |
| 5 0/0 Funding 1893: | | | | |
| Intérêt ordinaire | 8 » | 8 » | 8 » | 8 » |
| Plus-value | 4 » | 4 » | 4 50 | 3 » |
| Fr. 12 » | 12 » | 12 50 | 11 » | |
| <i>Deuxième groupe.</i> | | | | |
| 5 0/0 1881, 1884, 1889 (Pirée): | | | | |
| Intérêt ordinaire | 8 » | 8 » | 8 » | 8 » |
| Plus-value | 3 50 | 4 50 | 4 » | 3 » |
| Fr. 11 50 | 12 50 | 12 » | 11 » | |
| <i>Troisième groupe.</i> | | | | |
| 4 0/0 1889: | | | | |
| Intérêt ordinaire | 6 40 | 6 40 | 6 40 | 6 40 |
| Plus-value | 3 20 | 3 60 | 3 20 | 2 40 |
| Fr. 9 60 | 10 » | 9 60 | 8 80 | |

Les Emissions

Emprunt Industriel du Gouvernement de la République Chinoise 5 0/0 or 1914 de 150 millions de francs.

La Banque Industrielle de Chine, le Crédit Français et la Société Centrale des Banques de Province procéderont, le 7 avril, à l'émission de 150.000 obligations 5 0/0 or de 500 fr. constituant la moitié d'un emprunt total de 150 millions de francs, autorisé par le président de la République Chinoise.

Ces obligations sont productives d'un intérêt annuel de 25 fr. nets à tout jamais de tous impôts chinois, payable aux échéances des 1^{er} mars et 1^{er} septembre. Par exception, le coupon n° 1, échéant le 1^{er} septembre prochain, sera de 10 fr. 416. Elles sont amortissables

en cinquante années par tirages au sort, le premier tirage devant être effectué le 1^{er} mars 1930 et se poursuivre jusqu'en 1965. Toutefois, le Gouvernement s'est réservé la faculté d'anticiper sur cet amortissement, et d'y procéder en tout ou en partie dès 1924, et jusqu'en 1934 moyennant une prime de 2 1/2 0/0 qui s'ajoutera au prix de remboursement, sans prime aucune à partir de 1934. S'il usait de cette faculté avant 1934, l'obligation serait donc remboursée à 512 fr. 50. Les amortissements extraordinaires éventuels se feront par des tirages supplémentaires qui auront lieu à la même date que les tirages ordinaires, soit le 15 janvier de chaque année.

Le produit de cet emprunt est entièrement réservé à des travaux d'utilité publique et rien ne peut en être distrait pour des besoins budgétaires. A l'effet d'assurer le respect de cette clause, le produit en sera conservé par les banques émettrices pour être employé par elles-mêmes au paiement des travaux à effectuer au fur et à mesure de leur exécution.

Ces travaux sont la construction du port de Pukow, à l'embouchure du Yang-tsé-Kiang, et l'exécution de travaux d'édification dans la ville de Pékin.

En outre de la garantie directe que le Gouvernement chinois lui a accordée, cet emprunt est gagé spécialement par :

1^o Les installations du port de Pukow et les produits de ce port;

2^o Les taxes municipales de Pékin, présentes et futures, non compris toutefois les octrois;

3^o L'impôt perçu sur l'alcool dans les provinces au nord du Yang-tsé-Kiang, exception faite de la Mongolie et de Mandchourie, et dont le total est officiellement évalué à 4 millions de taels ou 14 millions de francs environ.

La concession de ces garanties spéciales a été notifiée par le Gouvernement Chinois au Ministre de France à Pékin le 12 mars dernier.

Le prix d'émission est fixé à 94 1/4 0/0, soit 471 fr. 25 c., jouissance 1^{er} avril 1914. Il est payable à raison de 100 fr. en souscrivant et 371 fr. 25 à la répartition. Les demandes d'obligations sont reçues dès à présent, accompagnées du premier versement de 100 fr. par titre.

Cet emprunt, garanti expressément par le Gouvernement chinois, jouit, on le voit, de gages spéciaux d'une incontestable valeur bien qu'on n'en connaisse le rendement que par les déclarations du Gouvernement Chinois. L'impôt de l'alcool notamment, dans les régions où il lui est concédé, produirait à lui seul 4 millions de taels par an, soit environ 14 millions de francs, sensiblement plus qu'il ne faut pour le service total de l'emprunt.

Financièrement l'opération se tient donc parfaitement et ne paraît réservoir aucun risque sérieux de mécompte. Politiquement elle a à répondre à l'objection que soulève la nouveauté du régime actuel, véritable dictature sous le nom de République Chinoise. Un état de choses aussi neuf ne présente évidemment pas encore une solidité à toute épreuve et, si l'emprunt était émis pour servir la politique personnelle de Yuan-Tchi-Kai, peut-être même pour couvrir les dépenses budgétaires, il se pourrait qu'à un moment donné un pouvoir révolutionnaire ne se fit pas scrupule d'en contester la régularité. C'est en vue de supprimer d'avance tout prétexte à une chicane de ce genre que le syndicat émetteur a tenu à en surveiller, ou plutôt à en réaliser lui-même, l'emploi. L'emprunt purement industriel, consacré exclusivement à des travaux précis d'une incontestable utilité publique, échappe en droit à toute contestation. Il est probable qu'il y échappera aussi en fait, dans tous les cas les arguments diplomatiques pour en faire respecter le service sont d'une si évidente autorité qu'ils finiraient bien par prévaloir.

C'est cependant en raison du doute qui plane encore sur les institutions politiques de la Chine que le nouvel emprunt est émis à un prix qui capitalise l'intérêt seul à 5,30 0/0, alors que les rentes chinoises émises avant la Révolution ne sont guère capitalisées au-dessus de 5 0/0.

Faillites et Liquidations

Compagnie Parisienne de Voitures L'Urbaine. — La Société Civile des porteurs de bons hypothécaires de la Compagnie Parisienne de Voitures L'Urbaine met en distribution un second dividende de 190 fr. 48 par bon, sous déduction de 1 fr. 50 pour cent pour rémunération forfaitaire du gérant, au bureau de la Société Civile, 13, rue de Clichy.

Le Directeur-Gérant : H. DE SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20 PARIS. — (Encre Lorilleux).